

EDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Après avoir appris qu'un "pré-projet" de création d'une boucle d'essai ferroviaire entre Maignac et Le Quesnoy était à l'étude par les techniciens du Conseil Régional, vos élus se sont mobilisés et ont manifesté leur hostilité à Le Quesnoy.

A ce jour 2 associations luttent : les "Boule en train" et "l'Association Intercommunale pour la sauvegarde du patrimoine et du cadre de Vie". J'ai adhéré à la seconde et occupe la charge de Vice Président. Un tract municipal a été diffusé. N'hésitez pas à rejoindre l'une des associations afin de préserver la qualité environnementale de notre lieu de vie.

Après plusieurs mois de tractations, les fouilles archéologiques préventives sur le site de "Perce Neige" ont pu avoir lieu. Aucun vestige n'a été trouvé ce qui est une bonne chose pour la suite des événements. Reste uniquement à l'architecte de trouver les meilleures entreprises pour démarrer les travaux tant attendus.
Une campagne de mesures de la qualité de l'air

s'est déroulée sur plusieurs communes du Valenciennois. Notre ville a fait l'objet de mesures précises : nous avons la chance de vivre dans la commune où les taux de dioxyde d'azote, de monoxyde d'azote et de dioxyde de soufre sont les plus faibles. L'air est donc sain et de bonne qualité.

Un logement témoin de la Résidence E. Cher a été rénové en juin. Les maisons des résidences de "personnes âgées" seront réhabilitées à partir de septembre 2006 : chassis PVC, douches...

La Poste de Maignac devient bureau centre (bureau principal). Les bureaux postaux d'Arthes et de Thiant dépendront au 1^{er} décembre du chef d'établissement de Maignac. L'avenir de "la Poste" est donc pérennisé et garanti ! Nous conserverons ce service de proximité !

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le SIAV a fait curer l'exutoire du secteur de la résidence Cacheux sur le site de Fontenelle. Le drain était fortement envasé ; désormais l'eau s'écoule parfaitement.

Obligations civiques

Je rappellerai qu'il est obligatoire de rentrer ses poubelles après le ramassage des déchets ménagers, qu'il existe une déchèterie gratuite à Valenciennes et que les déjections canines sont interdites sur le domaine public communal.

Je félicite l'ensemble des sportifs Maignacois qui ont brillé tout au long de la saison et qui parfois accèdent à la division supérieure. A tous les nouveaux maignacois, vous pouvez prendre connaissance en mairie des nombreuses associations locales et venir les rejoindre pour la rentrée 2006-2007.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble du personnel enseignant, à l'association des parents d'élèves ainsi qu'à tous les bénévoles pour l'ensemble de leur action en faveur de l'école.

Je vous souhaite d'excellentes vacances enrichissantes et reposantes.

Très cordialement,

voire Mairie,
Philippe Baudrin

PROPOS D'ÉLUS

LE BUDGET PRIMITIF 2006

Pour la dixième année consécutive, la Municipalité a souhaité ne pas augmenter les taux d'imposition communaux : la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti resteront au niveau qui est le leur depuis 1996 (le taux de la Taxe professionnelle ne relève plus de la compétence municipale). C'est suffisamment rare - dans l'arrondissement, dans le département, dans la Région et même sur un plan national - pour être signalé à tous.

La section de fonctionnement du Budget Primitif 2006 voté le 30 mars dernier par le Conseil Municipal est en équilibre à 2 551 773 € (16 738 533 F). Celle d'investissement s'équilibre quant à elle à hauteur de 1 875 886 € (12 305 005 F).

Les recettes de fonctionnement proviennent :

- à 44,60% des impôts et taxes : 1 138 176 € (7 465 945 F)
- à 43,87% des dotations et subventions : 1 119 474 € (7 343 268 F)
- des atténuations de charges (remboursements des sommes avancées, notamment les salaires des agents en arrêt maladie), Estimation : 160 000 € (1 049 531 F)
- de la valorisation des travaux en régie (effectués par les ouvriers communaux) :

- 44 370 € (291 048 F)
- 74 705 € (490 032 F)
- 15 048 € (98 708 F)

➤ des revenus et prestations :

- d'origines diverses : 74 705 € (490 032 F)
- Ces recettes nous permettent de faire face aux dépenses de fonctionnement dont les principaux postes(*) sont constitués par :

- Les charges de personnel (pour 47,85%) : 1 221 252 € (8 010 887 F)
- Les charges "à caractère général" (centre de loisirs, eau, gaz, électricité, chauffage, carburants, achats de prestations, restauration scolaire, équipements, matériaux, fournitures scolaires, assurances, séjour à la neige (ex-classe transplante), fêtes et cérémonies,...) pour 31,91% : 814 320 € (5 341 589 F)
- Les autres charges (pour 14,34%) : 366 072 € (2 401 274 F)
- Les amortissements : 80 600 € (528 701 F)
- Les intérêts d'emprunts : 10 495 € (68 842 F)
- Les dépenses diverses (primes de naissance, médailles du travail, bourses communales) : 5 055 € (33 158 F)

Les recettes de fonctionnement, 2 551 773 € (16 738 533 F), supérieures aux dépenses de fonctionnement, 2 497 794 € (16 384 454 F), nous permettent de dégager un excédent de 53 979 € (354 079 F) qui constitue une partie de nos recettes d'investissement.

En plus de cet **auto-financement**, 53 979 € (354 079 F), ces recettes d'investissement sont constituées par :

- Les dotations et fonds divers : 370 944 € (2 433 233 F)
- Les subventions : 1 024 811 € (6 722 319 F)
- Les amortissements : 80 600 € (528 701 F)
- Les autres subventions : 1 530 334 € (10 038 332 F)

soit un montant total de recettes d'investissement de 1 530 334 € (10 038 332 F)

(*) Par rapport à ce qui a été présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il faut noter que la prévision de subvention au CCAS (du fait de l'actualisation du montant des aides accordées et de la liste des bénéficiaires) est passée de 80 000 € à 53 000 €.

Nos prévisions de dépenses d'investissement atteignent pour 2006 un montant de 1 875 886 € (12 305 005 F). Elles englobent :

- Les dépenses obligatoires (réglement du solde 2005 et des investissements du SIVOM, remboursement des emprunts) :

➤ Les "gros" achats :

- Terrains
 - Sentier Gredin 1360,00 € (8 921 F)
 - Pâture rue des Marais 32 670,00 € (214 301 F)
- Matériel Services Techniques
 - Véhicules 16 950,00 € (111 184 F)
 - Balayeuse 27 500,00 € (180 388 F)
 - Camion 7500,00 € (49 196 F)
- Matériel Informatique
 - Camion 20 000,00 € (131 191 F)
 - Autres achats 2 889,00 € (18 950 F)

- Autres achats
 - Chaudière mairie (achat + pose) 49 861,00 € (327 066 F)
 - Adoucisseurs (achat + pose) 7 000,00 € (45 916 F)
 - Illuminations de Noël 16 600,00 € (108 888 F)
 - Sono mobile 13 521,00 € (88 691 F)
 - Signalisation rond point Hugo/Bantagnie 6 300,00 € (41 325 F)
 - Mobilier urbain cimetière 4 040,00 € (26 500 F)
 - Rideaux Carroie & Lonberger (achat+pose) 1 200,00 € (7 871 F)
 - Adoucisseur salle Aragon 3 000,00 € (19 679 F)
 - Signalisation P.V Couturier et A. France 7 355,00 € (48 245 F)

- Les travaux sur les constructions : 1 297 237,51 € (8 509 320 F)
- Restructuration groupe scolaire du Centre 1 192 494,51 € (7 822 251 F)
- dont 635 077 € (4 165 830 F) pour l'extension de l'école élémentaire 2006-2007.
- Travaux cimetière 30 500,00 € (200 066 F)
- Réhabilitation centre G. Ansart 20 200,00 € (132 503 F)
- Aménagement Ateliers Municipaux 15 000,00 € (98 393 F)
- Aragon (motorisation volets + revêtement salle sports) 11 000,00 € (72 155 F)
- Réhabilitation bibliothèque 7 000,00 € (45 916 F)
- Démolition école Air et Lumière (report 2005) 5 143,00 € (33 735 F)
- Travaux église 5 000,00 € (32 797 F)
- Toiture buvette terrain football 2 300,00 € (15 087 F)
- Travaux en régie : cimetière 8 600,00 € (56 412 F)

- Les travaux sur installations et aménagements : 138 782,00 € (910 350 F)
- Ralentisseurs rues Vanderbecq et P.V. Couturier 48 800,00 € (320 107 F)
- Aménagement arrêt de bus Fontenelle 15 202,00 € (99 718 F)
- Réhabilitation fontaine aux Cruches 15 000,00 € (98 393 F)
- Réhabilitation monument aux Morts 12 010,00 € (78 780 F)
- Pose d'enrobé (trotoirs résidence Dangréaux) 12 000,00 € (78 714 F)
- Travaux en régie : schistes trotoirs 29 600,00 € (194 163 F)

➤ Travaux en régie : entrées de ville	6 170,00 €	(40 472 F)
➤ Le financement des "Immobilisations incorporelles"	: 47 704,00 €	(312 917 F)
➤ Frais d'études	27 504,00 €	(180 414 F)
➤ Achat de logiciels (gestion de la mairie) (**)	20 200,00 €	(132 503 F)

Nos recettes ne couvrant pas l'intégralité de nos dépenses, nous contracterons en 2006 un emprunt d'un montant de 345 552 € (2 266 672 F) qui permettra de compléter le financement de la deuxième tranche de travaux au niveau de l'école élémentaire où l'accroissement des effectifs nous oblige à ouvrir une classe supplémentaire dès la rentrée prochaine et à prévoir les besoins futurs.

(**) Cette dépense ne figurait pas dans la liste des dépenses présentée lors du Débat d'Orientation Budgétaire.

L'ESSENTIEL DES ORIENTATIONS GENERALES DU BUDGET 2006

La Ville, en tant que commune de plus de 3 500 habitants, est tenue d'organiser un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. En ce 15 mars 2006, c'est l'occasion de faire le point sur les finances communales et de jeter un petit coup d'œil prospectif sur ce que sera l'année 2006 au niveau des projets et de leur incidence financière.

Voici ce qui a constitué le cœur du Débat d'Orientation Budgétaire :

PREAMBULE

Rappel des différentes dotations dont nous bénéficions :

- Taxe additionnelle aux droits de mutation : 44 000 € (288 620 F) contre 46 000 - (301 740 F) en 2005 en baisse de 4,3 % ;
- Attribution de compensation de la taxe professionnelle : 221 700 € (1 454 250 F) comme en 2005 ;
- Dotation forfaitaire : 732 800 € (4 806 850 F) contre 723 473 € (4 745 671 F) en 2005 en hausse de 1,28 % ;
- Dotation de péréquation : 142 000 € (931 460 F) contre 144 733 € (949 386 F) en 2005 en baisse de 1,88 % ;
- Fonds départemental de taxe professionnelle : 70 000 € (459 160 F) contre 72 133 € (473 161 F) en 2005 en baisse de 2,95% ;
- Allocations de compensations au titre de la TP, de la TH et des 2 Taxes foncières dont le montant total a été estimé à 116 430 € (763 730 F) contre 103 361 € (678 003 F) en 2005, soit une augmentation d'environ 13 000 € (85 700 F) en hausse de 12,5 %.

Comme c'est maintenant devenu une habitude, les Mainingeois vont pouvoir constater que pour la 10^{ème} année consécutive et ce, malgré des recettes qui diminuent en euro constant - les taux d'imposition communaux (taxe d'habitation, impôt sur le foncier bâti, impôt sur le foncier non bâti) n'augmenteront pas en 2006. C'est une performance que nous envient beaucoup de collectivités et c'est une chance que voudraient connaître les habitants de très nombreuses autres villes de l'arrondissement, du département, de la région et même du pays tout entier car les communes qui sont dans notre cas ne constituent qu'une toute petite minorité. C'est aussi une des multiples raisons qui expliquent qu'il fait bon vivre à Maing, même si on peut toujours se montrer insatisfait parce que tout n'est jamais parfait et qu'il y a toujours des plus à apporter.

Comme au cours de cette dernière décennie, la hausse des bases d'imposition - qui n'est pas de notre compétence - ne fera que limiter la baisse de nos revenus (toujours en euro constant), mais nous poursuivrons nos efforts pour continuer à apporter des améliorations au patrimoine communal, au cadre de vie des Mainingeois et aux conditions de travail des agents.

Au niveau des recettes liées à ces taxes, nous prévoyons :

➤ Pour la taxe d'habitation :	460 000 €	(3 017 400 F)
➤ Pour la taxe sur le foncier bâti :	274 000 €	(1 797 322 F)
➤ Enfin, pour la taxe sur le foncier non bâti :	62 000 €	(406 690 F)

Rappel : nos recettes croissent bien moins vite que nos dépenses de fonctionnement :

Trois exemples :

- Dotations, subventions et participations : 1 119 500 € (7 343 440 F), en augmentation de + 18 780 € (123 200 F) - soit + 1,70 % - par rapport au réalisé 2005
- Impôts et taxes : 796 000 € (5 221 417 F), c'est-à-dire + 8 675 € (56 904 F) - soit + 1,20 % - par rapport au réalisé 2005.

➤ Et plus globalement, en comparant les comptes administratifs 2003 et 2005, on s'aperçoit que nos recettes ont augmenté sur cette période de 5,6 % alors que nos dépenses, elles, ont progressé de 9,5 %.

Nous sommes donc en permanence contraints d'accorder une attention toute particulière à la sélection des projets à développer, à leur montage, à leur financement et leur portage à terme.

En outre, il faut bien savoir que le patrimoine de la Ville - tant au niveau des bâtiments que des espaces publics, de la voirie ou des installations sportives - est vieillissant et mal adapté aux exigences de la sécurité publique et de la vie moderne et que - faute de moyens financiers équivalents à ceux de certaines autres communes - il nous faut régulièrement nous astreindre à faire le choix de répondre à l'urgence (qui nous commande de rénover, d'adapter ou de remettre aux normes) plutôt que de créer, de construire de nouveaux équipements, d'embaucher du personnel ou d'acquérir les matériels et les machines qui donneraient encore plus de confort, de modernisme et de facilité à notre cité, à ses habitants et à nos agents. Il nous faut donc être perpétuellement à la recherche du meilleur équilibre entre les besoins réels et les nécessités obligatoires, entre ce qui doit être payé par la génération actuelle et ce qui doit être partagé avec la génération à venir.

Dans notre souci d'une gestion en "bons pères de familles" - comme le préconise

le code des communes - nous devons à la fois rester attentifs à la bonne utilisation des deniers publics et désireux d'avancer dans la modernisation de la cité.

Il nous faut veiller à limiter nos projets afin de ne pas endetter la commune au-delà d'un seuil raisonnable qui aurait pour conséquence d'amputer ses capacités d'auto-financement - donc ses possibilités d'investissements futurs - et de nuire aux projets et aux ambitions de ceux qui nous succéderont à l'avenir.

Sur ce point, il est possible d'affirmer que nous sommes aujourd'hui " dans les clous " et que nous comptons bien y rester : l'annuité de la dette - c'est-à-dire le remboursement du capital augmenté des intérêts de la dette - s'éleve à 73 172 € (479 976 F) pour une dette au 1^{er} janvier 2006 de 206 239 € (1 352 839 F).

La dette de la ville par habitant est donc de moins de 60 € (elle est exactement de 59,18 €). La comparaison avec la moyenne nationale des villes de la même catégorie (de 3 500 à 5 000 habitants) - qui se monte à 752 € - fait apparaître une différence énorme (la dette mainingeoise est plus de 12,5 fois inférieure). Ramenée en pourcentage des recettes de fonctionnement, en tenant compte des possibilités financières des communes - afin d'établir une comparaison plus équitable et donc plus réelle - nous constatons que notre dette par habitant est encore 4 fois 1/2 plus faible que la moyenne de l'annuité de la dette en pourcentage des recettes de fonctionnement pour l'ensemble des villes de même catégorie (2,87 % pour Maing contre 12,8 % pour les autres villes).

Cette double comparaison nous confirme que MAING dispose de peu de moyens financiers par rapport aux villes de la même strate (Total des recettes de fonctionnement 2005 de la commune : 2 567 114 € (16 839 916 F), mais surtout cette comparaison constitue un excellent indicateur sur la situation de notre dette qui apparaît plus que satisfaisante.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ Le compte Charges à Caractère Général est en hausse sensible (plus de 30,5 % par rapport au réalisé 2005), en raison notamment de l'augmentation du budget consacré aux Services Extérieurs (+ 65,6 % par rapport au réalisé 2005 et + 32,7 % par rapport au primitif).

Cette augmentation est due en grande partie au fait que nous avons décidé d'externaliser - pour un montant d'environ 77 000 € (500 000 F) - la prestation d'entretien des espaces publics que nous ne sommes plus en mesure d'assurer de manière satisfaisante en régie.

De cette somme, il faut bien sûr retirer la part des charges salariales pour nos agents qui effectuaient ces travaux. Ce faisant, nous pouvons évaluer le coût supplémentaire pour le budget communal aux alentours de 35 000 à 40 000 € (230 000 à 260 000 F).

Pourquoi sommes-nous parvenus à envisager cette nouvelle orientation ?

- ➊ Parce que le constat est évident que les espaces publics de la commune manquent d'agrément et qu'ils ne sont plus dans un état de propreté suffisant malgré toute la bonne volonté du personnel communal (augmentation des surfaces à traiter, manque de citoyenneté en constante progression de la part de certains administrés : détritus, bouteilles et cannettes à ramasser tous les jours, fils d'eau non nettoyés, etc...);
 - ➋ Parce que le nombre d'agents des espaces verts ne peut être multiplié sans mettre en péril nos finances, puisque ces recrutements seraient obligatoirement pérennes ;
 - ➌ Parce que les emplois aidés auxquels nous aurions pu avoir recours nécessitent d'être formés et encadrés par des titulaires qui - de ce fait - ne seraient pratiquement plus disponibles pour les autres tâches ;
 - ➍ Parce que tous ces nouveaux emplois - sous quelque statut que ce soit - demandant à être équipés en tenues, matériels et machines (avec des coûts d'équipement, d'entretien, de réparation et de remplacement très élevés) ;
 - ➎ Parce qu'enfin cette dépense supplémentaire d'externalisation est finalement moins onéreuse que les autres solutions, qu'elle est beaucoup plus adaptable aux circonstances, qu'elle convient mieux pour faire face aux pics d'activités et aux périodes hivernales où les besoins sont moindres, qu'elle est au moins aussi satisfaisante sur le plan des résultats et qu'elle n'engage la commune que pour des périodes limitées qui pourront ou non être renouvelées en fonction de l'évolution des différents paramètres.
- Ce sont toutes ces raisons et notre volonté de créer - et de maintenir ensuite en état - un environnement communal plaisant et de qualité qui nous ont poussés à choisir de confier la plus grande part du nettoyage, de la tonte et de la taille dans la plupart des espaces publics à une entreprise d'insertion spécialisée qui sera en capacité d'assurer la qualité de résultat escomptée et de ne conserver en régie qu'un certain nombre de lieux privilégiés comme le cimetière, les entrées de ville, etc...) où nous pourrions - là aussi - réaliser une prestation de qualité.
- Dans le même compte, nous prévoyons une hausse de la ligne "Achats d'Etudes, Prestations de Services" (de 11,5 % par rapport au BP 2005 et de 17,6 % par rapport au réalisé 2005), notamment à cause de la prise en charge par la Ville des entrées à la piscine des élèves de l'école primaire et à cause de l'augmentation sensible des effectifs du CLSH où l'excellent travail réalisé par l'équipe dirigeante porte ses fruits au niveau du public jeune concerné.
- Nous prévoyons également :

- une hausse de la dépense des transports (+ 28,25 %) à cause de l'augmentation du coût des carburants répercutée par les transporteurs et de l'augmentation de la fréquentation du CLSH et des activités proposées aux enfants et adolescents.
- une nette augmentation des coûts des assurances, en hausse constante (+ 20,4 % entre 2003 et 2005 et estimation d'une nouvelle hausse de 8,23 % en 2006 par rapport à 2005).
- et un fort accroissement du coût des fournitures scolaires (+ 8,9 % par rapport aux prévisions 2005 et + 24,65 % par rapport au réalisé 2005) à cause de la modernisation de l'école maternelle et de la création d'une nouvelle classe au niveau élémentaire et de leurs répercussions au niveau des effectifs et de l'or-

ganisation du travail.

» Au niveau des **Charges de Personnel**, la hausse est également régulière. Elle atteint plus 14,3 % entre 2003 et 2005, mais s'explique d'une part par les hausses des salaires décidées sur un plan national, par des charges salariales en augmentation régulière (deux critères que nous ne contrôlons absolument pas) et par un recrutement plus important de personnel non titulaire (on note une augmentation de 21,9 % de la masse salariale qui leur a été consacrée entre 2003 et 2005, mais cette somme est toutefois à mettre en concordance avec les recettes correspondantes : aténuations de charges pour le personnel de remplacement et participation CAF pour le Coordonnateur des Contrats Temps Libres et Petite Enfance).

Pour 2006, nous prévoyons une hausse limitée d'un peu plus de 16 000 €, soit + 1,33 %.

» Au niveau des **Subventions**, nous restons aux mêmes montants globaux qu'en 2005, que ce soit pour le CCAS, 80 000 € (environ 525 000 F) ou pour les associations, 89 890 € (un peu plus de 589 000 F).

» Au chapitre des **Charges Financières**, en complément des informations sur l'état et l'annuité de notre dette, il faut noter que nous avons baissé de 44,5 % l'ensemble de nos charges financières entre 2003 et 2005 (charges d'intérêts pour nos emprunts et ceux du SIVOM) et que nos seules charges d'intérêts des emprunts et dettes ont diminué de 47,8 %, ce qui représente 9 900 € (65 000 F) de charges annuelles en moins, du fait de l'arrivée à terme de certains emprunts et de notre stratégie de gestion des différents gros projets que nous eumes et que nous avons encore.

Explication : nous avions prévu que nos charges d'intérêts grossiraient au cours de ces deux dernières années à cause tout d'abord du remboursement de l'emprunt que nous devions contracter pour le financement de l'école maternelle Air et Lumière, puis parce qu'il devait être nécessaire d'emprunter des fonds pour réaliser l'aménagement de l'école maternelle du centre et, aujourd'hui, parce qu'il faut financer l'extension de l'école élémentaire qui vient d'être dévoquée. Cependant, comme nous nous sommes efforcés de reculer tant que faire se pouvait la date de lancement de l'emprunt en autofinanciant nos dépenses par une gestion optimisée des rentrées de participations et de la ligne de trésorerie, nous **avons réalisé de précieuses économies**. Naturellement - au vu des projets en cours et à venir - ces emprunts arriveront cette année et les charges financières repartiront bien sûr inéluctablement à la hausse.

Mais vous avez pu constater plus haut que nous en avions la possibilité sans pour cela menacer le budget communal.

Globalement, il n'y aura pas en 2006 de changements importants au niveau des principales dépenses liées aux secteurs traditionnels que sont les affaires sociales, les sports, les écoles, la jeunesse, les fêtes, la communication,.... Elles resteront du même ordre qu'en 2005 pour des actions menées traditionnellement depuis des années :

le repas des anciens, le Comité d'entraide aux Anciens, le Centre Communal d'Action Sociale, les bourses communales d'études, les dictionnaires aux élèves de CM2, les récompenses aux lauréats des examens du cycle secondaire, les contrats Petite Enfance et Temps Libres, le séjour à la neige qui a eu lieu durant les dernières vacances de février et qui s'est parfaitement déroulé, les foulées pédestres, la fête des mères, la cérémonie du 14 juillet, la journée médiévale, le concours des maisons fleuries et des décorations de Noël, Info-Maing,...

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

» Le gros projet 2006

Cette année, après les travaux d'aménagement de l'école maternelle du centre du côté de la cour et des bâtiments de l'ex-niveau 2 et la mise en service de ces nouveaux locaux - pour lesquels il nous reste à prévoir sur 2006 le financement de quelque 28 800 € (189 000 F) correspondant à l'avenant pour l'assainissement, pour le coffrage des poteaux en amiante et pour divers travaux de gros œuvre (pour lesquels nous avons pris une Décision Budgétaire Modificative) - il est maintenant nécessaire de lancer une deuxième tranche de travaux, cette fois à l'école élémentaire, où l'inspection académique a décidé de créer un poste supplémentaire à la rentrée de septembre prochain.

Il ne nous est pas apparu raisonnable de nous contenter de répondre au seul besoin à court terme d'une classe, mais - comme nous l'avons fait au niveau de l'école maternelle où nous avons une possibilité réelle d'extension - nous avons choisi d'offrir à l'école élémentaire une perspective d'évolution à moyen et à plus long terme en décidant la construction de deux salles de classes et d'une salle polyvalente en bout du bâtiment existant face à la rue de la Carroire, l'extension se faisant parallèlement à la ruelle reliant la rue Jean Jaurès à la rue de la Carroire.

Ces travaux, estimés à quelque 600 000 € HT (3 935 700 F) - pour lesquels nous contracterons un emprunt - devaient être subventionnés à plus de 55 %, par l'Etat, 150 000 € (984 000 F) au titre de la Dotation Globale d'Équipement, le Conseil Général, 105 000 € (688 750 F) dans le cadre du Fonds de Développement du Sud du Département, et la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, 100 000 € (656 000 F) au titre de l'aide à l'investissement dont devrait bénéficier les communes de moins de 5 000 habitants.

Les travaux devaient débuter l'été prochain et s'étaler jusqu'au printemps 2007.

» Les autres dossiers d'importance seront :

» Les travaux de sécurisation des voies de circulation de la commune :

Sont concernées en 2006 les rues Vanderbecq et Paul Vaillant Couturier. Nous pensions pouvoir également équiper rapidement les rues Bantegnies et Salengro, mais celles-ci ne pourront l'être que début 2007, le Conseil Général ayant scindé sa subvention sur deux annués.

Des coussins berlinois seront posés afin de limiter efficacement la vitesse des véhicules automobiles et d'accroître la sécurité des autres usagers et des riverains, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sans mettre en péril les porte-monnaie et les permis de conduire des distraits et des adeptes de la conduite spor-

tive ou dangereuse qui devront obligatoirement " lever le pied ".

Ces ralentisseurs seront amovibles et pourront être retirés par les services municipaux pour permettre le déroulement des courses cyclistes et autres manifestations.

Le coût de ces aménagements s'élève pour 2006 à quelque 49 000 € (321 500 F). Ceux-ci seront financés à hauteur de 80% par le Conseil Général, amendes de police pour 16 000 € (105 000 F) et le SITURV, 23 000 € (150 000 F) dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains.

Ils seront complétés cette année par l'aménagement d'un giratoire au croisement des rues Victor Hugo, Bantegnies, Cordiers et de la desserte de la résidence Dangréau. Dans un premier temps, le rond point sera dessiné à la peinture, environ 4 000 € (26 240 F) avec les panneaux, avant d'être amélioré et matérialisé en pavés légèrement surélevés par rapport à la chaussée pour permettre le chevauement éventuel des poids lourds et des engins agricoles.

» Les travaux de rénovation-entretien des bâtiments et espaces publics :

» Cimetière :

Un certain nombre de dispositions et d'aménagements vont être réalisés en 2006 et complétés en 2007 :

» Mise en place du columbarium avec création d'une allée et d'un jardin du souvenir, rénovation de la clôture et pose de bancs pour un montant 2006 d'environ 19 000 € (124 600 F).

» Réalisation d'une fosse commune, aménagement d'un point d'eau, création d'allées en schistes et divers travaux réalisés en régie pour un total 2006 de quelque 16 000 € (105 000 F).

» Bâtiments divers, avec une participation de Valenciennes Métropole 30 500 € (200 000 F) pour l'ensemble des projets ci-dessous :

» Ateliers : travaux de mise aux normes étalés sur 2006 et 2007 afin de répondre à la législation du travail et d'apporter plus de confort aux agents, ces travaux s'élevant à 15 000 € (98 400 F) en 2006.

» Salles municipales :

» Aragon : mise en conformité de l'équipement électrique du bar, 2 000 € (13 120 F) et remplacement de l'adoucisseur, 6 500 € (42 600 F).

» Carroire : Remplacement de l'adoucisseur, 3 500 € (22 950 F), pose d'un cumulus électrique, 1200 € (7 900 F) et pose de rideaux ignifugés, 600 € (4 000 F).

» Ansart : Rénovation de la toiture, 16 500 € (108 200 F).

» Bibliothèque (Travaux de rénovation étalés sur 2006 et 2007) : en 2006, remplacement des châssis et de la porte du rez de chaussée effectué par entreprise pour un coût de 7 500 € (49 200 F) et intervention en régie au niveau du plancher, des solives et de la laine de verre : coût des matériaux : 2 000 € (13 120 F).

» Eglise : Travaux de restauration pour 5 000 € (32 800 F).

» Salle des Sports : Réparation de la résine du sol, 4 500 € (29 500 F) et remplacement de l'adoucisseur, 5 000 € (32 800 F).

» Ansart : Rénovation de la toiture, 16 500 € (108 200 F).

» Lohberger : Pose de rideaux ignifugés, 600 € (4 000 F).

» Mairie : Rénovation de la Salle des Mariages. Travaux réalisés en régie : coût des matériaux : 1000 € (6 560 F).

» Salle Aragon et Salle des Sports : motorisation des volets roulants, 3 000 € (19 700 F) et mise en conformité des issues de secours pour un montant non encore évalué parce que ces portes sont un des éléments du litige qui oppose la Ville à une entreprise de bâtiment et que le dossier est entre les mains du juge.

» Espaces publics :

» Fontaine aux cruches : Elle avait à l'origine fait l'objet d'un chantier école avec un coût très réduit pour la Commune. Aujourd'hui le système de mise en eau s'avère totalement défaillant parce que non conforme aux normes de fonctionnement de ce type de fontaine. Il faut donc prévoir sa remise en état, 15 000 € (98 400 F).

» Fontaine Anatole France : Pose des plots de protection. Comme nous sommes en capacité de réaliser l'aménagement, nous avons choisi de procéder à l'achat d'une carroïseuse pour 3 200 € (21 000 F), cette dépense correspondant au montant des travaux qui auraient été réalisés par entreprise et la machine acquise pouvant être réutilisée pour des besoins à venir. La réparation de cette deuxième fontaine sera effectuée dans le cadre de la garantie assurée par le maître d'œuvre de la réhabilitation de la rue A. France.

» Monument aux morts : Restauration du monument, 11 000 € (72 150 F)

» Planonment de liquidamars, 1 000 € (6 560 F).

» Entrées de Ville : Mise en valeur sur 2006-2007 par implantation d'un mobilier spécifique et mise en place d'un fleurissement sympathique, 5 000 € (323 800 F).

» Voiries et trottoirs :

» Pose d'un enrobé en 2006-2007 sur les trottoirs de la résidence Dangréau pour un coût de 12 000 € (78 700 F) et dans les rues qui nécessitent une rénovation pour un montant d'environ 30 000 € (196 800 F).

» Pose de schistes sur les trottoirs des rues Bantegnies, Vanderbecq et des Cordiers pour une somme de 20 000 € (131 200 F) subventionnée à 63,5 % par le Conseil Général à hauteur de 12 700 € (83 300 F).

» Réalisation des passages protégés manquants, 1 000 € (6 560 F).

» Terrains et locaux utilisés par le Football Club de Maing :

» Terrains : Achat de la pâture située derrière la salle de sports (d'une superficie de 19 800 m²) afin de la transformer en terrain d'entraînement pour un coût de l'ordre de 32 700 € (214 500 F) et remise en état du terrain actuel, 8 700 € (57 000 F).

» Locaux : Réparation des douches des vestiaires, 3 500 € (23 000 F),

changement de la porte de la buvette, déjà réalisé pour un montant de 835 € (5 500 F) et rénovation de la toiture de la buvette, 2 300 € (15 000 F).

③ Les achats :

» Véhicules : Le remplacement du camion est devenu impératif dans les meilleurs délais, 20 000 € (131 200 F). L'acquisition du véhicule utilitaire pour les services techniques devrait être reportée en 2007, 12 000 € (78 700 F).

» Outils et matériels :

↔ Matériel : Pour contribuer à la propreté de la commune, en plus des décisions que je vous présentes tout à l'heure, nous ferons l'acquisition d'une balayuse permettant de nettoyer les caniveaux, 7 500 € (49 200 F).

↔ Illuminations de Noël : Les acquisitions se feront sur les budgets 2006 et 2007 à hauteur de 10 000 € (65 600 F) annuels (plus le report 2005).

↔ Outils : Afin - entre autre - de réaliser le mobilier urbain qui sera implanté aux entrées de ville, il est nécessaire d'acheter une cintrouse, 6 000 € (39 350 F), un établi de ferronnerie, 2 000 € (13 120 F) et un poste à souder, 2 700 € (17 700 F).

④ Les projets à court terme qui ne seront lancés cette année qu'en fonction des possibilités financières :

» Création de l'Epicerie sociale, 95 300 € (625 130 F) avec des participations attendues du CCAS à hauteur de 26,2 %, soit 25 000 € (164 000 F) et de la Politique de la Ville à hauteur de 41,8 % (soit 39 840 € (261 300 F)). Ce projet nécessitera un investissement à charge de la commune à concurrence maximum de 32 %, soit 30 460 € (199 800 F) qui sera couvert par un emprunt, mais qui pourra être diminué par des financements extérieurs accordés par certaines fondations, ceux-ci venant alors en déduction de ces 30 460 €.

Ce projet reviendra vers le Conseil Municipal pour être officialisé lorsqu'il sera bouclé financièrement et techniquement.

» Pose de clôtures au terrain de football, au site de la rue Paul Latarque, aux Ateliers, autour des terrains de tennis et des jeux de la résidence Air et Lumière pour un montant estimé à 30 000 _ [196 800 F].

» Rénovation du vestiaire arbitre football, 10 000 € (65 600 F).

» Rénovation du plafond de la salle des sports, 100 000 € (656 000 F).

» Création d'un boulodrome permettant l'organisation de compétitions sur le site sportif, 13 000 € (85 300 F).

» Réalisation du Cybercentre : Travaux : 54 000 € (354 200 F) + Mobilier : 8 500 € (55 800 F) avec - nous venons de l'apprendre - des subventions moins importantes que celles espérées du fait du nouveau désistement de la Caisse des Dépôts et Consignations suite à des différences de vue avec Valenciennes Métropole sur le cahier des charges à respecter.

Monsieur Bernard Saladin, Adjoint aux Finances

BILAN DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN 2005

Les travaux d'assainissement de la commune se sont poursuivis en 2005 :

- fin des travaux rue Paul Vaillant Couturier et rue Anatole France,
 - rue des Cordiers / Bantegnies / Victor Hugo,
 - résidence Dangréaux,
 - cité Air et Lumière,
 - rue des Tourbières,
 - branchements des particuliers,
 - mise en conformité de certains ouvrages,
 - renforcement de l'émissaire du réseau principal,
 - entretien - réparation - maintenance.
- Le montant de ces travaux, diligentés par le S.I.A.V., est resté très conséquent cette année encore.

	2005		
	Eaux usées	Eaux pluviales	Total
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	313991,55	217056,50	531048,05
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19097,13	6079,08	25176,21
TOTAL	333088,68	223135,58	556224,26

Si le montant des travaux est nettement moins conséquent qu'en 2004, il reste cependant élevé, notamment pour ce qui concerne le budget eaux pluviales qui augmente d'année en année, non seulement au niveau de la commune, mais aussi au niveau des 7 communes du S.I.A.V.

Le budget "eaux pluviales" constitue un enjeu pour l'avenir, le but étant d'essayer de le juguler pour éviter les conséquences financières que cela peut entraîner, pas seulement pour les finances communales mais aussi pour celles des redevables, à savoir le professionnel et le particulier.

Aussi soyons vigilant pour l'avenir. L'eau est un bien précieux qu'il faut savoir économiser et préserver.

Enfin, pour être plus explicites, les chiffres ci-dessus peuvent être comparés à des choses plus concrètes que chacun peut mieux appréhender :

- le montant des investissements effectués par le S.I.A.V. en 2005 pour le traitement des eaux usées dans la commune de Maing a représenté 9,1% des opérations effectuées dans les 7 communes du S.I.A.V., alors que la population de Maing ne constitue que 4,2% de la population globale du territoire du S.I.A.V.

- le montant des investissements effectués par le S.I.A.V. en 2005 pour le traitement des eaux pluviales dans la commune de Maing a représenté 19,4% des opérations

effectuées dans les 7 communes du S.I.A.V.,

- le montant global des dépenses 2005 (556224,26 Euros) correspond, approximativement, au quart du budget annuel de la commune de Maing.

Les prochains travaux d'assainissement dans la commune concerneront les rues Joliot-Curie, du Marais, des Tourbières, des Faturesses et la cité Air et Lumière. Ceux-ci devraient démarrer fin octobre 2006 et se poursuivre jusqu'en début d'année 2007.

Le S.I.A.V. apporte également sa participation logistique et financière aux études et travaux liés à l'implantation de la future maison Perce Neige et la commune l'en remercie très chaleureusement.

Monsieur Richard PREVOST, Vice Président du SIAV

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau pluviale devient un enjeu économique et environnemental très fort pour les années à venir.

Pourquoi ?

Les syndicats d'assainissement ont hérité d'une nouvelle obligation réglementaire depuis quelques années : le traitement des eaux pluviales recueillies sur leur toiture de compétence.

Quelles conséquences ?

Depuis quelques temps, les syndicats d'assainissement sont contraints de concevoir et construire des ouvrages de retenue des eaux pluviales, ceux-ci devant être dimensionnés à minima pour des pluies de fréquence de retour décennale. Ils ont pour but de réguler le débit d'écoulement vers les stations de traitement ou les milieux récepteurs (cours d'eau, mer, étangs,...).

Le développement urbanistique des dernières années n'a cependant que très peu ou pas pris en considération ce facteur et les ouvrages doivent maintenant être gigantesques et souvent très onéreux, d'où un budget de plus en plus conséquent pour les syndicats d'assainissement. Certains d'entre eux envisagent d'ailleurs devant les montants d'investissement et de fonctionnement de plus en plus élevés pour le traitement des eaux pluviales de répercuter ces coûts aux communes correspondantes, voire aux particuliers.

Que faire pour éviter d'en arriver là ?

Revoir la conception des ouvrages à l'origine de production des eaux de ruissellement, qui sont les seules eaux pluviales concernées.

Connaissez vous le devenir des eaux pluviales déversées sur le territoire français ? Seuls, 10% de l'eau s'infiltre vers les nappes, qui servent de réservoir à nos besoins quotidiens. 30% de cette eau pluviale ruisselle sur un sol de plus en plus imperméabilisé ou favorisant le ruissellement. Certains travaux ont d'ailleurs été à l'origine de tels ruissellements (bétonnages de villes, trottoirs et chaussées imperméabilisés, accroissement du réseau routier, remembrement qui a effacé les retenues d'eau telles que méandres, haies, chemins, ...), y compris au niveau de l'habitat (de plus en plus d'imperméabilisation des terrains, évacuation de toutes les eaux pluviales vers le réseau d'assainissement, y compris les eaux de toitures que l'on peut considérer comme propres).

L'événement "Sécheresse" que nous venons de connaître ces dernières années, et qui n'est pas achevé malgré les pluies récentes dans notre région, risque de se reproduire dans les années à venir.

La qualité des eaux de nappe se dégrade et des travaux très conséquents pour l'adduction d'eau doivent être réalisés par les gestionnaires des réseaux.

Savez-vous que les réseaux doivent être maillés pour mélanger la provenance des eaux de nappe afin d'obtenir une eau de qualité moyenne ?

Savez-vous que le SIDEN vient d'augmenter la capacité de pompage de ses stations de Bachant dans la Sambre pour renforcer son réseau d'adduction d'eau du secteur englobant la ville de Maing ?

Le transport de l'eau a un prix et pourtant on la transporte maintenant sur des distances de plus en plus importantes pour satisfaire à des contraintes de quantité et de qualité.

Quelques articles parus récemment dans certaines presses spécialisées annoncent des hausses très conséquentes du prix de l'eau dans les années à venir, entre autres, pour les raisons évoquées ci dessus.

Faut-il subir ou agir ?

Je serais plutôt enclin à choisir la deuxième solution. Et vous ?

Alors, réagissons ! D'autant que certaines aides financières pourraient voir le jour prochainement pour satisfaire un même objectif : **économiser l'eau**.

Savez-vous que l'Agence de l'Eau Artois Picardie accorde des aides pour la récupération des eaux pluviales ? Le S.I.A.V. a entamé des réflexions avec d'autres partenaires pour aider les particuliers à recycler l'eau pluviale et ainsi éviter de gros rejets dans le réseau qui peuvent parfois aboutir à ce que l'on rappelle des catastrophes naturelles, alors qu'elles sont davantage le fruit d'erreurs de plus en plus fréquentes de l'homme.

Dès à présent, il est facile de prévoir une récupération des eaux pluviales dès la conception du bâtiment. Le coût d'investissement est moindre s'il est réfléchi à la base. Par ailleurs, le temps de retour n'est pas toujours très conséquent et même parfois relativement (et agréablement) court (la récupération des eaux de toiture par l'arrosage des espaces verts et pour les sanitaires peut entraîner une réduction de 10 à 20% du montant de la facture d'eau : si cette utilisation est étendue à la machine à laver, cette réduction peut atteindre 30% notamment pour les grandes familles). Le jeu en vaut la chandelle ! N'est-ce pas ?

Alors, agissez pour réduire votre consommation d'eau. L'homme est suffisamment imagitatif pour trouver des solutions adaptées à ses besoins, tant financières que techniques.

L'eau est un bien trop précieux pour la gaspiller !

Rédacteur

Un consommateur d'eau qui souhaite réduire sa facture et préserver l'avenir.

PROPOS D'ÉLUS (suite)

SOCIAL: VOILET 1

"LOGEMENT" "INSALUBRITÉ"

Dans le cadre de l'action Santé Environnement et depuis 2001, le gouvernement a engagé un plan d'éradication de "l'habitat indigne"

"Un logement insalubre est un logement dont la configuration (habitabilité insuffisante), l'équipement (déficient), l'état (entretien insuffisant) ou les conditions dans lesquelles il est occupé (mauvais usage, surpeuplement) altèrent, aggravent ou constituent un risque direct pour l'état de santé de ses habitants ou des voisins".

Ce plan a abouti à la mise en place de dispositifs de suivi animation sous forme de Matrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale.

Initié par la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, le plan MOUS insalubrité auquel adhère la ville de Maing permet d'assurer le suivi des logements déclarés insalubres jusqu'à résorption de l'insalubrité du logement et le relogement de l'occupant...

Dans le respect des lois et des propriétés, par notre participation au comité de pilotage (composé de représentants de l'État, du Conseil Général, CAF, DDASS, villes, etc...) nous nous efforçons de répondre à l'attente de la population Maingeoise. Notre Objectif étant de maintenir, d'améliorer, et de promouvoir une qualité de vie et de diminuer les conséquences sanitaires de l'insalubrité.

M^{me} Thuillet M.-Pascale
C.M. déléguée au social

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ D'ENTRAIDE AUX ANCIENS

Le 18 février 2005, M. Daniel Laurette, président du comité des anciens, accueillait salle Lohberger membres de l'association et élus pour la traditionnelle assemblée générale.

Avant de relater le bilan de l'année 2005 écoulée, M. le président fit observer une minute de silence à la mémoire des Maingeois et Maingeoises disparus, M^{me} Moerman Bailieux, M. Jacques Bernard, M. Gabriel Devemy, le doyen d'âge Alexis Cacheux et la figure emblématique Paul Degroote.

Il rappela ensuite les noces de palissandre de M. et M^{me} DEVEMY BAILLEUX, les noces d'or de M. et M^{me} CRAPEZ-LEMETTE, BERNARD-DONNANT, GONCALVES-MACHADO. Le 6 juin, les noces de diamant du couple GERARD CACHEUX. Le dimanche 2 octobre au repas des anciens qui fut apprécié, furent mis à l'honneur. M. Fernand Lefebvre, M^{me} Laetitia Tison, le couple Charlet Robert.

La distribution du colis des anciens où "le petit noir" est toujours convivial.

Le 23 décembre la visite habituelle aux maisons de retraite, Jeanne de Valois à Maing, V120 à Denain, Fondation Serbat à Denain, Fondation Duvant à Valenciennes, Les Heures Claires à Aulnoy.

Le 28 décembre, distribution salle Lohberger des plaids et peaux de moutons où 41 bénéficiaires se partagèrent selon leur choix ce symbolique cadeau. M. le président terminait son propos en remerciant les membres du comité pour leur



dévouement et disponibilité, il rappela enfin que pour assister au repas des anciens il faut être âgé de 60 ans, pour les couples un des deux âgé de 60 ans, pour le colis 65 ans.

Les prévisions pour 2006 étant de l'ordre de 7 noces d'or, 7 noces de diamant, 28 peaux de moutons et plaids.

Une dernière et louable espérance clôturait cette énième assemblée générale où le comité demeurerait inchangé, celle de fêter le centenaire de M^{me} Quillet Madeleine le 04 Octobre 2006

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le doyen d'âge qui était devenu le président d'honneur Louis Lemaire âgé de 98 ans, est malheureusement disparu depuis. Nous avons une légère pensée pour lui et sa fille Nicole, détentrice à présent de son riche passé Maingeois.

A.M.G

1^{re} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA "GALÈRE MAINGEOISE"



Le samedi 28 janvier 2005 se tenait salle Lohberger la 1^{re} Assemblée Générale de l'association VTT "La Galère Maingeoise".

Contrairement à toute convention, M. le Maire prenait la parole pour féliciter l'association pour le succès sans cesse grandissant des Galères

Maingeoises qui ont lieu traditionnellement le 2^{ème} week-end de septembre. Il saluait M. le président Jean-Pierre Ruelle et son équipe qui assurent une animation constante et sans faille chaque année mais aussi le rôle que ses membres exercent quant au respect de l'environnement. Ces valeureux vétérinistes demeurant des sentimentelles de 1^{er} ordre pour palier au manque de civisme de beaucoup de nos compatriotes au sujet notamment des dépôts sauvages de toutes sortes. M. le Président Jean-Pierre Ruelle prenait légitimement la parole à son tour pour remercier les nombreux bénévoles, leur dévouement et talents contribuent au succès de l'événement phare de l'association, la 11^{ème} Galère Maingeoise qui se tiendra cette année

salle Aragon, le 17 septembre. Départ 8 h pour les 75 km, 9 h pour les 15/23/26/32/40/50 km et 9 h15 pour les 10 km.

5 Euros et 3 Euros pour les moins de 12 ans

Tél : 03.27.34.35.97 ou 03.27.24.57.39

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACPG-CATM-TOE

C'est en présence de M. le Maire que Michel Brisy, président de la section locale des anciens combattants, recevait les quelques 29 adhérents de l'association, salle Lohberger.

M. le président évoqua la disparition de M. Paul Degroote, personnage ô combien attachant de notre bonne vieille cité, puis présenta la section qui se décompose comme suit : 29 adhérents, 3 ACPG (prisonniers de guerre), 13 CATM (Algérie, Tunisie, Maroc), 3 TOE (opérations extérieures), 5 harkis et 5 veuves.

Il annonçait la stagnation du prix de la cotisation inchangée depuis 4 ans et la pension qui en

2007 sera relevée de 2 points pour atteindre 26,20 Euros en deux versements.

Le 8 juin, la commémoration en l'honneur des morts en Indochine et le colis de Noël offert à tous les adhérents grâce à la Subvention Municipale. L'assemblée générale se clôturait par la désignation du bureau :

Président : Michel BRISY
Secrétaire : Jacques BRUYÈRE
Trésorier : Achille BAUDOUX
Rapporteur aux comptes : Amédée LEBRUN
Porte drapeau : Robert LÉTAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES HARKIS

Constance, rigueur et dévouement pour la section locale des Harkis présidée par M. Ali Hamadi, pour assurer toujours et toujours le devoir de mémoire.

Composée d'une vingtaine de membres actifs, fondée en 2001, l'association contribue à la reconnaissance de la communauté Harkis et œuvre pour que la commémoration du 25 septembre prenne enfin les mêmes couleurs que notre drapeau national, celles de la Justice, de l'égalité et de la fraternité.

M. Hamadi rappelait aux adhérents les diverses réunions en préfecture de Lille et à l'assemblée nationale où les débats semblent avancer pour le devenir et une véritable reconnaissance de la communauté pour son engagement passé et douloureux.

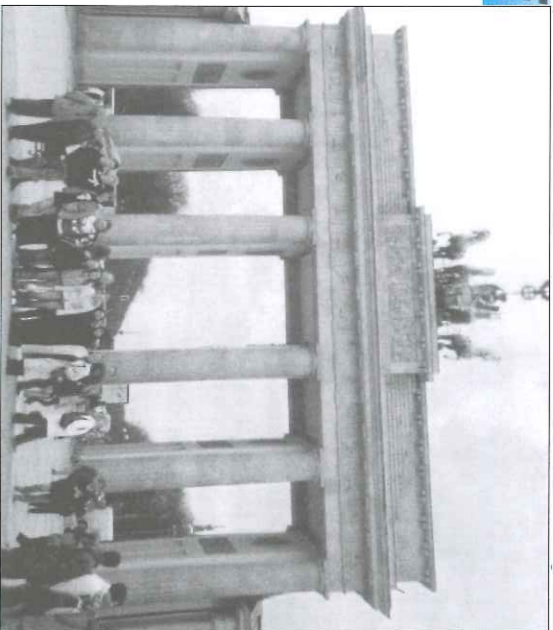
A.M.G



SÉJOUR EN ALLEMAGNE

A l'initiative des "Amis de Hohen Neuendorf", un groupe de collégiens, lycéens et d'adultes a séjourné du 28 mars au 4 avril dans des familles allemandes habitant cette ville du Brandebourg, avec laquelle des échanges réguliers ont lieu depuis 1992. Ils ont pu visiter les villes de Berlin, Potsdam et Oranienbourg. Au cours du week-end, M. Philippe Baudrin, maire de Maing, s'est entretenu avec M^{me} Mittelstädt, maire de Hohen Neuendorf. C'est en mai 2007 que nos amis allemands nous rendrons visite.

Madame renée CARLIN



DES CRÊPES AVEC PAPA ET MAMAN



Le centre de loisirs durant les petites vacances de février, accueillait chaque après-midi une cinquantaine d'enfants de 3 à 14 ans. M^{me} Elisabeth Haye, la directrice assistée de 5 animatrices, déclinait les différentes activités exercées par les enfants durant ces après-midi récréatives. Une initiation au volley-ball et au hand-ball, des sorties à l'école du cirque à Sin le Noble, au spectacle de clowns Festimome à Lys-Les-Lannoy, de magie au Pasino de St Amand avec Yves Marty. Une après-midi était consacrée à l'accueil des parents qui partageaient alors crêpes et confitures avec leurs enfants.

A.M.G

SÉJOUR À LA NEIGE POUR LES CM2

Au cours des vacances de février ce sont 22 enfants de CM2 qui se sont rendus à St Léger-lès-Mézières dans les Hautes-Alpes pour la 10^{me} fois consécutive. M^{me} Eveline Décamps, adjointe à la jeunesse, organisait ce séjour toujours apprécié des jeunes élèves, assistée d'une directrice Virginie Bron et de 6 animateurs. Ces 22 futurs "étoilés" allaient partager le gîte et le couvert avec d'autres enfants de Lille et de Dunkerque, 42 skieurs néophytes partageaient ainsi les joies qu'ont procuré à n'en point douter le site, et les diverses activités proposées comme les soirées à thème, les visites du patrimoine local et ultime but de leur séjour le passage de tests avec remise des insignes, gages de leurs talents précoces voir à venir !!

A.M.G



UN PÉLERINAGE RICHE EN ÉMOTION



Samedi 8 avril, dans la salle Lohberger de Maing, en présence de M. Baudrin, Maire de Maing et à l'initiative de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Maing, s'est déroulé un hommage imprévu mais très fort en

émotion envers l'abbé Paul Lohberger, curé de Maing de 1936 à 1960. Par le biais du site internet de l'ASPM, et de façon très fortuite, quelques membres de la famille de l'abbé Lohberger sont venus retrouver à Maing le souvenir de ce parent venu dans le Valenciennois.

De part et d'autre, des souvenirs furent évoqués, sur la personnalité forte et attachante, sur le dévouement et l'engagement de celui qui fut curé de Maing pendant 24 ans, combattant et résistant durant la seconde guerre, cadet d'une grande famille, diplômé de langue allemande, qui laissa surtout le souvenir d'un homme très bon.

Un coup d'oeil au presbytère où il vécut, puis une visite de l'église où il exerça son sacerdoce clôturèrent cette rencontre du souvenir, avec la promesse de ne pas en rester là.

J-M Conreur,
président de l'ASPM.

A. G. DE L'ASPM

Le samedi 1^{er} avril, l'ASPM tenait sa 30^{me} Assemblée Générale, en présence de ses adhérents et de nombreux sympathisants ; Le président, Jean-Marie Conreur rendit d'abord un hommage appuyé à Monsieur Paul Degroote, récemment disparu, adhérent actif et chaleureux de l'ASPM dès la première heure, en particulier lors de la sauvegarde du site de Fontenelle. Un hommage fut aussi rendu à M. Cléophas Guillez et à M. Robert Duée. Puis il a présenté le bilan d'activité de l'association pour l'année 2005 :

Il a cette année encore remercié l'AGEVAL pour ses interventions remarquables sur les trois sites de Fontenelle.

L'année 2005 a vu l'inauguration de la bibliothèque d'histoire locale, ouverte au public pour consultation sur place ou prêt de documents, la participation à la grande fête médiévale du mois d'août, avec la visite de l'église et une présentation sur les troubles de Picardie, et l'implication en septembre dans le forum des associations maingeoises, qui fut une initiative très réussie.

Le site internet atteint les 7000 visiteurs et permet souvent de recréer des liens avec d'anciens Maingeois.

Le succès du bulletin d'information semestriel de l'association, " D'Hier et de Maing " s'est confirmé avec le n° 7, et sa diffusion sera poursuivie.

Les projets de l'ASPM pour 2006 sont aussi très riches :

Le point fort sera la publication d'un ouvrage sur "le passé en images", de 128 pages et 200 illustrations, livre qui devrait sortir en septembre et connaît déjà un grand succès d'intérêt. L'association poursuivra sa participation aux "Mairgovaies" du 26 et 27 août 2006, et contribuera à la "Marche du Patrimoine" du Comité des Fêtes de l'En-Haut le 17 septembre. Une section généalogique doit s'ouvrir au sein de l'ASPM, dès la fin avril.

Un peu plus loin, le président évoqua le projet d'un étudiant maingeois d'un documentaire vidéo sur Fontenelle, le forum des associations historiques de Douchy en 2007, et la commémoration du millénaire de la tradition du St Cordon en 2008. De grands projets en perspective !

Il y eu un moment d'émotion lorsque fut évoqué le départ de M. Michel Nicodème de ses fonctions de vice-président, et membre de l'ASPM depuis 30 années.

Puis J-M Conreur termina son intervention en invitant l'assemblée à la conférence que donnera M^{me} Janet Vandermeulen sur Jeanne de Valois et la littérature à la cour de Hainaut, le 30 avril à 15 h 30 au Musée des Beaux-Arts.

M. René Guillez, trésorier de l'Association, présentera ensuite le bilan financier détaillé et précis de l'ASPM pour l'année 2005.

Les deux bilans furent adoptés par l'Assemblée.

Puis la tradition veut que la réunion se termine par l'exposé d'un fait d'histoire.

Cette année, un jeune historien de Quétrénaing, Cédric Paniez, présenta ses recherches sur l'arrivée des Britanniques en octobre 1918, avec les combats du Mont Houy et la libération de Maing. Une exposition d'objets militaires de collection de cette époque, et quelques panneaux illustrés étaient proposés aux participants. Un moment de convivialité clôtura cette assemblée. Rendez-vous en avril 2007.

J.M. CONREUR
Président de l'ASPM



PERMANENCES

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

BAUDRIN Philippe, BOUCHART Bernard,	Maire de MAING, Adjoint aux Travaux, Salle des Permanences	Sur rendez-vous Samedi matin de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
SALADIN Bernard,	Adjoint aux Finances Salle des Permanences	Sur rendez-vous
DOLEZ Charline,	Adjointe aux affaires sociales Salle des Permanences	Jeudi de 18 h à 19 h et sur rendez-vous
COLLET Corinne	Adjointe aux Sports, Fêtes et Sociétés Salle des Permanences	Sur rendez-vous le mardi de 18 h à 19 h Mardi de 16 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous
HEBANT Gisèle,	Adjointe Enfance École Salle du Conseil	
GERARD André-Marie,	Adjoint Culture Communication et Jumelage - Salle du Conseil	Sur rendez-vous
DECAMPS Évelyne	Adjointe à la jeunesse	Sur rendez-vous
RAMEZ Damien	Adjoint à l'insertion Professionnelle	Sur rendez-vous
MENARD Raymond	Adjoint délégué aux fêtes et Associations	Sur rendez-vous
THUILLET Marie-Pascale	Conseillère déléguée aux affaires sociales	Tous les lundis de 10 h à 12 h
PREUVOT Richard	Conseiller délégué du SIAV	1 ^{er} samedi de chaque mois

PERMANENCES SOCIALES :

En ce qui concerne les rendez-vous avec la C.R.A.M., ceux-ci ont lieu désormais à THIANT les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi. Pour prendre rendez-vous, téléphoner à M^{me} DIAZ qui assure les rendez-vous au 06.78.00.57.82

MARDI	Sécurité sociale Assistante Sociale M ^{me} MICHEL	De 14 h 00 à 15 h 30 Le 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi : permanence Le 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi : sur rendez-vous Tél. 03 27 23 37 50
JEUDI	Consultations nourrissons Conciliateur - M. REPAIRE Caisse d'Allocations Familiales	Le 1 ^{er} et 3 ^{ème} de 14 h 00 à 16 h 00 Le 2 ^{ème} de 14 h 00 à 16 h 00 de 16 h 15 à 17 h 15
VENDREDI	Rapatrîés	4 ^{ème} de 9 h 00 à 11 h 00

TOURS DE GARDE

TOUR DE GARDE DES MEDECINS

JUILLET	SEPTEMBRE
02 PLOUVIER	03 SANNELLI
09 PLOUVIER	10 DESPLATS
14 SONNEVILLE	17 FOU CART
16 BAUDUIN	24 FROISSARD
23 BOURGEOIS	
30 BELGADI	OCTOBRE
AOUT	1 ^{er} SANNELLI
06 CANDELLIER	08 SONNEVILLE
13 DEMEULEMEESTER	15 BAUDUIN
15 LEFEBVRE	22 BOURGEOIS
20 LELOUTRE	29 BELGADI
27 FRANÇOIS	
DOCTEURS	
BAUDUIN, 35, rue Henri Durre TRITH	Tél. 03 27 27 75 05
BELGADI, 35, rue Henri Durre TRITH	Tél. 03 27 21 22 33
BOURGEOIS, 1, rue Edmond Guillaume FAMARS	Tél. 03 27 21 72
CANDELLIER, 1, rue Edmond Guillaume FAMARS	Tél. 03 27 47 42 00
DEMEULEMEESTER, 31, rue Jean Jaurès MAING	Tél. 03 27 24 56 71
DESPLATS, 33, rue Anatole France MAING	Tél. 03 27 24 52 49
FOU CART, 11, rue Henri Durre TRITH	Tél. 03 27 34 30 05
FRANCOIS, 2, avenue Goudchaux TRITH	Tél. 03 27 41 15 57
FROISSARD, 13, rue du Castel MAING	Tél. 03 27 24 56 56
LEFEBVRE, 26, rue Jean Jaurès TRITH	Tél. 03 27 34 34 66
LELOUTRE, 21, rue Jean Jaurès MAING	Tél. 03 27 34 38 08
PLOUVIER, rue de l'Église MAING	Tél. 03 27 24 43 79
SANNELLI, 1, rue Edmond Guillaume FAMARS	Tél. 03 27 27 22 11
SONNEVILLE, 69, rue Roger Salengro FAMARS	Tél. 03 27 27 25 11

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

JUILLET	SEPTEMBRE
1 ^{er} DUPIRE	02 POYER-CASIER
08 DRESZER	09 DESROUSSEAUX
15 DE BLANDERE	16 BOWN
22 BECU	23 GOSELLIN
29 PAMART	30 DELSARTE
AOUT	OCTOBRE
05 DEMAILLY	07 MARCANT
12 SALMI	14 DUPIRE
19 DELSARTE	21 LOUIS
26 VEKEMANS	28 BECU

SOUS RESERVE DE CHANGEMENT EN SEMAINE, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU COMMISSARIAT DE VALENCIENNES : 03 27 28 28 28

Pour 2006 il y a un changement en ce qui concerne le tour de garde des pharmaciens. Les pharmaciens du secteur font désormais partie du Groupement des pharmaciens de Valenciennes ce qui apporte quelques changements quant au tour de garde. C'est pourquoi nous vous invitons à vous reporter aux adresses ci-dessous indiquées

PHARMACIES

BECU, 32, rue Gustave Delory THIANT	Tél. 03 27 24 62 62
BOWN, C.C. Carrefour AULNOY LEZ VAL.	Tél. 03 27 21 47 00
CLERMONT, 190, rue de St-Sauve MARLY	Tél. 03 27 33 45 18
DE BLANDERE, 33, rue H. Durre TRITH	Tél. 03 27 21 25 55
DELSARTE, 15, rue A. France MAING	Tél. 03 27 24 54 21
DEMAILLY, 52 bis rue R. Mirland AULNOY	Tél. 03 27 46 44 09
DESROUSSEAUX, 3, rue J. Jaurès MAING	Tél. 03 27 24 52 70
DRESZER, 195 bis, rue J. Jaurès ST-SAUVE	Tél. 03 27 46 20 79
DUPIRE, 57 bis, rue R. Salengro FAMARS	Tél. 03 27 30 18 70
GOSELLIN, 6, place L. Michel MARLY	Tél. 03 27 46 57 54
LA RHONELLE, 58 av. Barbusse MARLY	Tél. 03 27 46 20 56
MARCANT, 118, rue J. Jaurès ST-SAUVE	Tél. 03 27 29 79 71
PAMART, 60, av. Barbusse SAULTAIN	Tél. 03 27 36 46 60
PIESSIER, 149, av. de la Libération AULNOY	Tél. 03 27 46 06 04
POYER-CASIER, 21, r. Frères Lumière ST-SAUVE	Tél. 03 27 42 92 47
SALMI, 6, rue Roger Salengro PROUVY	Tél. 03 27 32 10 03
STAS, 16, rue des Marronniers ARTRES	Tél. 03 27 32 10 03
VEKEMANS, 7, rue Gabriel Péri TRITH	Tél. 03 27 21 23 23

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

LIEUVRE Fabrice - MARLIÈRE Laurence	18 février
ROGEMAN Gynslain - CATALANO Julie	8 avril
SALLEZ Yves - LEVESQUE Joanne	15 avril
LEFEBVRE Jérôme - CREIS Caroline	6 mai
HERLEM Jean-Michel - CLOWEZ Nathalie	6 mai
ZABET Fouâd - SALLAK Samia	13 mai
GIRARD Jérémy - BAERT Audrey	20 mai
TATTI Bruno - AUDIC Annabelle	3 juin
COTTET Yves - AZAMBRE Christine	3 juin
PATOTZI Geoffroy - JEDRZEJAK Sandrine	17 juin
LORTHIOIR Gaël - DAISNE Catherine	17 juin
BOEYKENS Cédric - ALLIENNE Audrey	24 juin
CLEMENT Nicolas - BELGY Delphine	24 juin
SCERRI Olivier - MOUTY Séverine	24 juin
NOYELLE Renaud - GARNERONE Barbara	24 juin
ANSEL Vincent - BRASSEUR Valérie	24 juin

NAISSANCES

DHORDAIN Emma	27 janvier
DESORT Valentin	9 février
BEGUE Mathéo	13 février
ROLAND Christophe	14 février
LESAGE-GLINEUR Alyssia	23 février
DELLAL Norhane	7 mars
BENAZOUZ Zouïna	11 mars
MAILLARD Nathan	20 mars
DORIGNY-MERESSE Antoine	22 mars
LAGACHE Stéphanne	25 mars
CHEVAL Lucas	3 avril
GUIRAO-GALLIER Evan	12 avril
DEFER Axel	2 mai
BRICHE Pauline	11 mai
OSTER Jeryfer	22 mai
LEROY Jade	24 mai
VANGENBERG Agathe	13 juin

DÉCÈS

DIEU André	30 décembre 2005
------------	------------------

INFOS MUNICIPALES

Maingeoises, Maingeois,
N'oubliez pas votre marché local
tous les mercredis
de 8 h à 12 h.
Convivialité, fraîcheur des produits

C.C.A.S.

Dans le cadre du programme Départemental d'insertion, le Conseil général a créé des postes de Référents Généralistes de Parcours afin de garantir à chaque allocataire du RMI, l'accès aux droits et à un parcours d'insertion.
C'est dans ce contexte que Madame

Laurence JACOB a été nommée pour les communes de Maigning, Famars, Artres, Quérenaing, Monchaux sur Écaillon et Verchain Maugré.
Depuis le 1^{er} juin, elle assure ses permanences au Point Accueil - 19 rue Paul Lafargue et accueille les maingeois bénéficiaires du RMI.
Nous lui souhaitons la bienvenue

Permanences sur rendez-vous :
Mardi et Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et
de 13 h 30 à 16 h 30;
Téléphone 03.27.36.98.47
Mail : ljacob@capep.com
Pout tout renseignement, vous pouvez
contacter le C.C.A.S. en Mairie :
03.27.24.38.35

Association "Les Maingovales" IX^e Fête Médiévale ou la renaissance du Mainvieux !!

Oyez, Oyez, Braves Gens, costumes et bonne humeur pour la IX^{ème} édition de la fête médiévale !! Dès samedi 26 août à 17 h, animation par les archers de St Géry, suivi par le traditionnel repas du soir avec spectacle "Son et Lumière" orchestré par la troupe **ARCADIA** et **COW PROD**. Le dimanche 27 août dès 9 h le matin, étals de divers artisans animeront le site, accompagnés de tailleurs de pierre, dentelières, ferronnier d'art, fauconnier, potier, etc...

Musiques, danses et chansons d'époque, ajouteront les couleurs nécessaires pour donner à cette IX^{ème} édition tout l'éclat souhaité.

Le "Mainvieux" brûlé lors de la fête 2005 renâtra de ses cendres pour conforter et illuminer l'imaginaire des enfants.

Ne manquez pas ce 9^{ème} rendez-vous, de joie, de bonheur, et convivialité, n'oubliez pas aussi de vous costumer !!

Le Président, C. COLLET

LE RECENSEMENT

LE JEUNE ET LE RECENSEMENT

Tous les Français sont tenus de se faire recenser à partir de la date d'anniversaire des 16 ans et jusqu' à la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement est obligatoire également pour les Français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Décliné : il s'agit des enfants nés en France de parents de nationalité étrangère et qui ont entre 17.5 ans et 19 ans (article 21-8 du code civil).

Répudié : il s'agit des enfants nés à l'étranger d'un parent Français et d'un parent étranger et qui ont entre 17.5 ans et 19 ans (article 18-1 du code civil)

Notons enfin que les cas particuliers en matière de recensement sont traités dans l'instruction n° 10000/DEF/DSN/DSCN/EMPL/BRC/R1 du 30 juin 1998 en ses articles 4.3 à 4.5

Modalités de recensement : les Français ou leur représentant légal, doivent se présenter à la mairie de leur domicile munis d'un document attestant de leur nationalité (carte nationale d'identité, livret de famille, etc...)

Ne peuvent être recensés, les Français de plus de 25 ans, les françaises nées avant le 1^{er} janvier 1983 ou les personnes de nationalité étrangère.

LE BUREAU DU SERVICE NATIONAL DE VALENCIENNES

- Administre le fichier des personnes recensées soit 40 000 jeunes pour le Nord et 20 000 pour le Pas de Calais par an ;
 - Convoque les jeunes Français à la journée d'appel de préparation à la défense ;
 - Organise et assure le suivi des journées d'appel de préparation à la défense (JAPD) sur les sites du Nord, du Pas de Calais, de la Somme et des Ardennes ;
 - Gère les archives et délivre les états du service des classes 1974 à 1998 (1 800 000 dossiers).
- le BSN, service public, accueille les visiteurs à :

Caserne Vincent,
rue de Lille - 59300 VALENCIENNES
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 15 à 16 h 30
Téléphone : 03 27 19 84 00
Télécopie : 03 27 19 84 11
Mél : bsn-val@dsn.sga.defense.gouv.fr

L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE

AGE	SCOLARITÉ	OBSERVATIONS
de + 17 à - 23 ans	BAC Gal. ou Techno.	34 spécialités proposées
de + 17 à - 23 ans	BAC Gal. ou Techno.	Pilote
- 25 ans	BAC Gal. ou Techno.	Infirmier(e)
de + 17 à - 23 ans	3 ^e à terminale ou BEP/CAP/BAC PRO	Militaire technicien de l' Air 21 spécialités
- 23 ans (22 pour pilote)	Après 2 ans de prépa.	Officier de carrière
de 16 à 18 ans	Seconde Gal. ou Tech.	Elève technicien(ne)
- 20 ans (19 pour pilote)	Terminale S.	Classe prépa. dans un lycée militaire

Certains recrutements ponctuels peuvent être consultés sur le site www.recrutement.air.defense.gouv.fr

Formation gratuite et rémunération dès le 1^{er} jour d'entrée en école

Bureau Air Information, 30 bis rue de Thionville, BP 46, 59009 LILLE CEDEX
TEL : 03 20 55 25 41 - FAX : 03 20 31 99 92 - N° AZUR : 08 10 715 715
EMAIL : bat.lille@recrutement.air.defense.gouv.fr

Pour obtenir des informations relatives aux recrutements proposés par l'Armée de l'Air, venez rencontrer un informateur

VALENCIENNES
CIO - 6 rue H. Lemaire - 2^{ème} mercredi du mois - 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Intégrez une grande école d'ingénieurs !

ENSIAAME

Dès le Bac

2 années de préparation au cycle d'ingénieur en parallèle avec la Licence "Sciences Fondamentales" de l'UVHC. Parcours renforcé en mathématiques, physique et autres sciences pour l'ingénieur.

Originalité de la formation

A l'issue des 2 ans, si votre niveau vous le permet vous intégrez directement l'ENSIAAME ou une autre école du réseau Polyméca (SUPMECA, ENSMM, ENSMA). Sinon, vous avez la possibilité de continuer en Licence 3 afin d'obtenir une Licence Sciences et Technologie.

Admissions

Dossier de Candidature sur simple demande au 03 27 51 12 02
ou à enslame@univ-valenciennes.fr
pour les titulaires d'un bac S ou STI.

ENSIAAME - Université de Valenciennes - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES CEDEX 9
Tél. 03 27 51 12 02 / Fax 03 27 51 12 00
Site : www.univ-valenciennes.fr/enslame

L'AMICALE LAÏQUE DE MAING

Organise une journée ouverte à tous dans

LES MONTS DES FLANDRES
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2006

PROGRAMME

Départ mairie 8 h 00

Vers 9 h 30 petit déjeuner en ferme auberge à Méteren (vente de gaufres fourrées)

10 h 30 - Visite de la ferme brasserie Beck à Bailleul.

Visite des houblonnières, dégustation, chope souvenir

12 h 00 - Déjeuner dans un estaminet typique de Godewaersvelde

cadre authentique, plat traditionnel, bière et jeux flamands.

16 h 30 - Temps libre pour vos achats de produits locaux

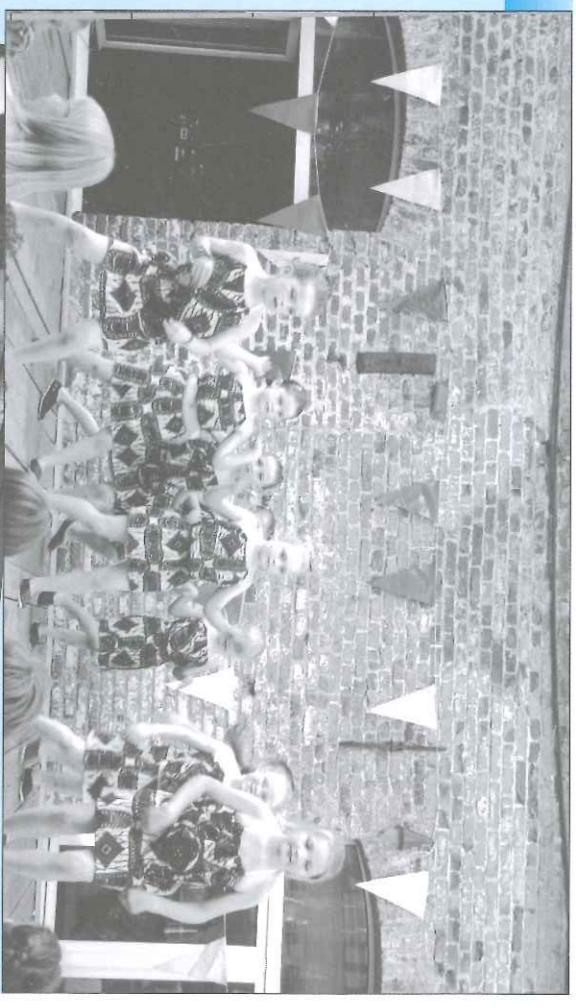
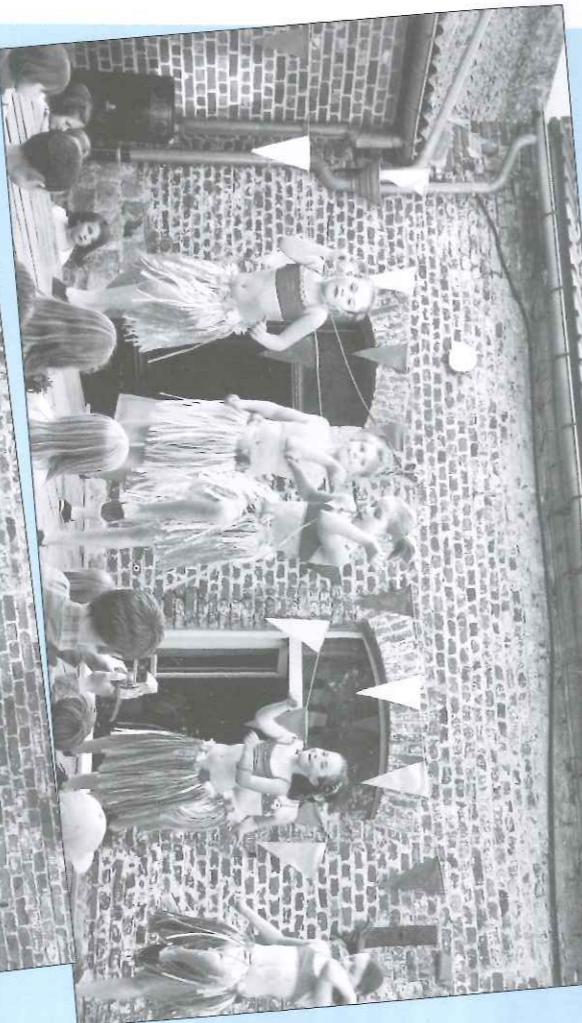
17 h 30 - Rassemblement pour retour prévu vers 19h

PRIX COUTANT : 59 Euros

Inscriptions en mairie avant le 29/08/2006 dernier délai et dans la limite des places disponibles auprès de Catherine Philippe ou André Filinois.

16^{me} **FEUX DE LA SAINT-JEAN**

Un incontournable rendez-vous !



Le soleil était encore une fois au rendez-vous pour les 16^{me} feux de la St Jean. M^{me} Jeanine Bouchard, présidente de la Société d'Éducation

Populaire, en une brève allocution, accueillait un public fidèle et nombreux et lui souhaitait une agréable soirée. Exposition "Loisirs créatifs", barbecue, gala de danse par la section Danse de l'amicale laïque maingeoise, tour de chant de Lionel Marquise, artiste local (Avesnes le Sec), donnaient à la fête tout le charme et la convivialité qu'elle inspire.

Le rituel embrasement des feux augurait un bel été, légitime espérance et fervent souhait formulé par le corps et l'esprit après un si long hiver et un printemps "pourri".

UN PROJET PÉDAGOGIQUE ORIGINAL

C'est bien une expérience inédite qui s'est élaborée à Maing entre l'école élémentaire Pierre Vanderbecq et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Maing, autour d'un projet "découverte du patrimoine".

Nous savons tous que le patrimoine Maingeois est riche et varié.

Le directeur d'école Jean-Paul Payen et le président de l'association Jean-Marie Conreur l'ont bien compris et ont vite saisi l'intérêt d'une collaboration très ciblée dans le cadre d'un projet pédagogique sur le patrimoine de la commune.

Ce projet se réalise maintenant au cours du troisième trimestre de cette année scolaire par un circuit "d'observation-découverte", pour quatre classes, des sites majeurs de la ville. Encadrés par leurs enseignants et quelques parents d'élèves, et attentifs aux commentaires du conférencier de l'association, nos jeunes Maingeois ont pu fixer les éléments importants de l'histoire de l'église St Géry, du Castel des Prés, de la Mairie et du site de l'abbaye de Fontenelle à l'aide de plusieurs fiches (prises de notes, activités, questionnaires).



Une expérience qui se poursuivra par un travail d'approfondissement au moyen du site internet de l'ASPM.

A cette occasion, la large entrée du parc de l'abbaye, réalisée par le personnel de l'AGEVAL, a accueilli pour la première fois un bus scolaire. Une nouvelle occasion de rappeler le rôle important de cette association dans mise en valeur du parc de Fontenelle.

JOURNÉE VERTE AIR ET LUMIÈRE



L'association Air et Lumière, présidée par M^{lle} Agnès Barbier, reconduisait une Journée Verte au sein de la cité, assistée de nombreux et fidèles résidents.

Le bilan de cette initiative était cependant mitigé, les secrétaires reconnaissant une fois encore le manque de civisme de certaines personnes aux vues de dépôts d'ordures sauvages qu'il a fallu rassembler et évacuer.

Notre environnement dépend le plus souvent de nous, reste à chacun de prendre ses responsabilités, d'exercer dans la légalité, nos droits mais aussi nos devoirs, l'harmonie et la paix sociale sont à ce prix, afin d'éviter d'en payer le plus haut, c'est au quotidien qu'il nous faut les exercer dans le respect de soi-même et d'autrui.

A.M.G

DÉPART EN RETRAITE

Christian Tonnoir - Prés de 30 années au service de la municipalité

En qualité de directrice générale des services de la commune, il revenait à M^{lle} Isabelle Serafini de retracer le parcours professionnel du "jeune retraité" en la personne de Christian Tonnoir. Né le 25 Février 1947 à Thiant, il suivit sa scolarité à l'école communale jusqu'au certificat d'étude en août 1961 à 14 ans, à l'école d'apprentissage d'Usinor, une formation de 2 ans et en 1963 il prit le poste de machiniste aux laminoirs. Après 16 mois de service militaire, il reprit le chemin d'Usinor, où à bicyclette il rencontra Bernadette Hubert qu'il épousa en avril 1968. De cette union, naît le 2 juillet 1969 un petit garçon Eddie.

Le 1^{er} août 1969, il obtint le grade d'ouvrier spécialisé et exerça aux laminoirs jusqu'en août 1978. Entre temps naîtra un second enfant le 24 juillet 1973 Séverine. Le 23 août 1978 il entre à la mairie de Maing en qualité d'aide ouvrier professionnel sta-

giaire.

Titularisé le 23 août 1979, M. André Filinois, secrétaire général, vous décrit comme un agent en tout point remarquable, sérieux et consciencieux. Nommé ouvrier professionnel 2^{me} catégorie, spécialité peintre-vitrier en mai 1986, M. Tonnoir accède au grade d'agent technique principal le 1^{er} Juin 1991.

M^{lle} Serafini clôturait son propos en diverses anecdotes qui rendait le personnage plus attachant encore, et c'est au nom de tout le personnel communal qu'elle souhaitait à Christian une retraite longue et heureuse.

M. le Maire intervenait à son tour pour ajouter aux bons mots de M^{me} la Directrice, les siens, teintés eux aussi de reconnaissance, et de satisfaction aux vues du parcours effectué au sein des services



municipaux. Il adressait ses vœux sincères de bonne retraite à notre "Christian municipal", restaient aux fleurs et cadeaux de sceller ces moments d'authentique amitié.

A.M.G

LA BOULE MAINGEOISE

Entre une augmentation des adhérents et un engouement populaire confirmé lors des concours ouverts à tous, "La Boule Maingeoise" a le vent en poupe en ce début d'année.

La trentaine d'amoureux du cochonnet qui se réunit les mardi et jeudi après-midi, se réunira également chaque samedi après-midi à compter du mois de juin et ce, afin de satisfaire chacun...



Si le temps le permet, le président, François Rufin, et son trésorier, Gilbert Baecke, envisagent d'organiser quelques soirées conviviales cet été...

La Boule Maingeoise se félicite également du succès rencontré lors des deux premiers concours ouverts à tous organisés cette année. En effet, le samedi 29 avril, près de 100 joueurs s'affrontaient dans une ambiance festive, lors des parties acharnées, sur les terrains mis à leur disposition.

C'est l'équipe composée de Cédric et David, de Saint-Saulve, qui remportait ce premier concours. Maurice Rufin et Claude Copi terminaient à une honorable septième place, représentant ainsi de belle façon le club local.

Le second concours attirait quant à lui le dimanche 21 mai pas moins de 32 équipes malgré le temps maussade et la concurrence du championnat du nord de tripléte.

5 équipes Lilloises avaient fait le déplacement et c'est l'une d'elles, composée du duo Marc et



David, qui terminait à la première place. Les participants soulignaient quant à eux la convivialité et la bonne humeur qui régnait en ce dimanche, confortant ainsi le président dans la politique menée par le club depuis sa création.

P.S.: remerciements à la municipalité pour la mise à disposition de la salle, à Corinne Collet pour sa fidélité, aux bénévoles (tousjours les mêmes), et au café du stade pour les trophées.

Pour tout renseignement:

M. Rufin 06.85.78.96.14 ou café du stade

VOLLEY CLUB MAINGEOIS

Bon comportement des équipes masculines, 2 accessions au niveau supérieur. L'équipe A masculine accède en promotion excellence avec la plupart des déplacements dans le maubeugeois et le terrien et a ramené la coupe du Nord, ce qui n'était plus arrivé depuis 13 ans, l'équipe B accède en 1^{re} division valenciennois et a été finaliste de la coupe du Valenciennois, Challenge Claude Marthez. Malheureusement les filles vont descendre en promotion honneur valenciennois pour une année on espère. Nous rappelons qu'une école de volley-ball est ouverte depuis le 1^{er} janvier 2006, très suivie par un certain nombre de jeunes et d'adolescents, ce qui permet d'inscrire dès à présent 3 équipes de jeunes en championnat pour l'année prochaine, c'est déjà une réussite puisque l'école de volley a été ouverte en cours de saison. Les horaires d'entraînement, le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 pour les jeunes de 6 à 12 ans et de 18 h 30 à 20 h 00 pour les adolescents de 13 à 18 ans, de 20 h 00 à 22 h 00 pour les séniors féminines et le vendredi de 19 h 30 à 22 h 00 pour les séniors masculins. Afin d'offrir l'effectif maingeois nous recherchons joueurs et joueuses, jeunes et moins jeunes. Nous vous attendons tous et toutes nombreux pour l'année prochaine.

Pour les inscriptions contacter M. BOUREZ Michael au 06 12 90 87 81 ou durant les horaires d'entraînement.

Horaires d'entraînement :

Ecole de volley
le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 les enfants de 6 à 11 ans - le mardi de 18 h 30 à 20 h les adolescents de 12 à 18ans

Section féminine
le mardi de 20 h 00 à 21 h 30

Section masculine
le vendredi de 19 h 30 à 22 h



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL



responsables de la section Maingeoise, fidèles, constants et à l'encontre des futurs médaillés.

HOME Léon 9, rue du Père Delater
DUBUSSEZ Roger 42 b, rue Pierre Vanderbecq
BAILLEUX André 24 a, rue Léon Rucart
BACQ Gérard 53, rue Alphonse Dangréaux
DUBOIS Daniel 36, rue du 19 mars 62

Le montant de la cotisation annuelle étant de 10 €.

M. le Maire se félicitait à la fois du parcours de tous ces travailleurs Maingeois et de la bonne tenue de l'association.

Il rappelait toutefois la notion de travail qui se délite, la mobilité nécessaire pour assurer en parcours professionnel "honnête" permettant ainsi de construire voir consolider son avenir.

Reçurent pour leurs années de travail :

OR. - Daniel Bailleux, Denis Bailleux, Arsène Devister, Jean-Charles Devemy, Hubert Ledoux, Suzon Leveugle, Maurice Plumecocq, Danièle Rodrigue, Guy Vercauteren.

GRAND OR. - Gérard Bacq, Marie-Françoise Houziaux, Jacques Jasiak, Gilbert Montay, Claude Pannetier, Pierre Quiévy, Guy Vercauteren.

A.M.G.

37 diplômés dont 7 Grand Or

Jeu 1^{er} mai 2006, salle Lohberger, M. Léon Home, président de la section locale des médaillés du travail, accueillait en présence de M. le Maire et de nombreux élus, les récipiendaires de l'année. Il rappelait dans une brève allocution les buts de l'association riche de 1000 membres au niveau de l'arrondissement, 35000 au niveau national. Sa vocation étant de s'intéresser aux problèmes spécifiques de ses adhérents, de défendre leurs acquis, d'améliorer leurs droits et de favoriser les liens entre les sections. Avant de formuler ses sincères et chaleureuses félicitations à l'encontre du parterre, il citait les

LES MARIÉS DE L'AN 1959 ET 1946

De l'Or de du Diamant pour 14 couples



années difficiles d'après guerre et de reconstruction, ont su faire preuve de courage et de pugnacité pour construire, aider sans nul doute par ce sempiternel ciment que représente l'amour. Cadeaux et certificat de mariage étaient par la suite offerts aux "mariés" du jour, par les élus et les membres du Comité des anciens.

Liste des récipiendaires :

Noces d'or : Paul Vallon et Andrée-Mauricette Barhier, mariés à Valenciennes le 26 janvier 1956 ; Raymond Coulon et Marie-Louise Duvivier, mariés à Maigne le 27 février 1956 ; Michel Bercez et Josette Boulengier, mariés à Le Quesnoy le 25 juin 1956 ; Roger Descamps et Edmonde Hubert, mariés à Trith le 7 juillet 1956 ; André Cornet et Jacqueline Levan, mariés à Maigne le 18 août 1956 ; Daniel Vaillant et Fabienne Cacheux, mariés à Maigne le 25 août 1956 ; Célestin Dupont et Jeanne Tonnoir, mariés le 11 février 1956.

Noces de diamant : Serge Thomas et Victoria Acquart, mariés à Valenciennes le 6 avril 1946 (14 enfants, 28 petits-enfants, et 8 arrière-petits-enfants) ; Marcel Moyaux et Marcelle Petit, mariés à Maigne le 28 septembre 1946 ; Marcel Salengros et Henriette Biary, mariés à Thiant le 5 octobre 1946 ; Fernand Barbieux et Suzanne Legrand, mariés à Trith le 2 février 1946 (6 filles, 2 garçons).

La Musique Communale fidèle au rendez-vous, scellait ces instants solennels par une interprétation de morceaux choisis et de circonstances !!!

A.M.G



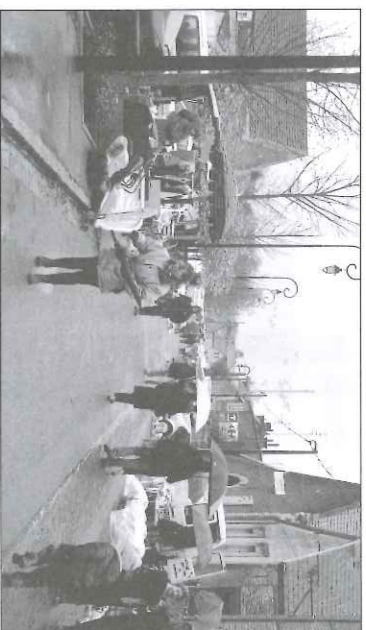
Une autre année record pour les couples mariés depuis 50 et 60 années, dixit M. Daniel Laurette, président du comité des anciens, qui accueillait en partenariat avec la municipalité les récipiendaires. M. le président rappelait aux "jeunes époux" que la vie n'était pas toujours rose et qu'il fallait retenir les bons moments, mais avec de l'amour, du travail et de la volonté "tout devient possible" !!!

De l'union de ces 14 couples, naissaient quelques 45 enfants qui ont donné 91 petits et 13 arrière enfants.

M. Laurette terminait son propos chaleureux par le souhait d'une vie toute aussi prolongée et heureuse. M. le Maire avant de procéder pour la seconde fois au mariage des époux, ponctuait son intervention en insistant sur l'exemplarité qui se dégage de cette union d'hommes et de femmes qui malgré les

BROCANTE DU QUARTIER DE L'EN HAUT

A l'image du printemps "pourri", la brocante du quartier de L'En Haut ne profitait guerre du soleil qui cette année, fut intraitable en affaires jusqu'à ne point brocanner ses généreux rayons. Mais la fidèle équipe emmenée par le président Philippe Bouchard ne céda en rien la morosité ; "on en a vu d'autres !" disait Pierre Cacheux. L'année prochaine sera sans nul doute meilleure chuchotait



alors TCHIO' MIT, parole de "bas bleus" !
L'après-midi de ce 1^{er} mai arrosé ne décourageait guère les quelques cents coureurs qui participaient à la 40^{ème} édition du prix du travail. C'est entre les gouttes que Mehdi Flahaut de Dunkerque, sans doute habitué aux effluves maritimes, s'imposait devant Flagnel de Comines et Namane de Roncq.

A.M.G

CADEAU "FÊTE DES MÈRES"

Un cadeau utile

Traditionnelle remise de cadeaux à toutes les mamans maingeoises. Le bureau municipal presque complet dispensait sourires et bienveillance aux heureuses récipiendaires. Un drap de bain pour la plage après un si long hiver et un printemps si morose.



FÊTE DES LANGUES chez les CM1 et CM2

Dans le cadre de la fêtes des langues, M. Jean-Paul Payen, directeur de l'école du Centre, recevait salle de la Carroïre les élèves de CM1 et CM2 pour un apprentissage original à la fois de l'Anglais et de l'Allemand à travers des petits déjeuners ordonnés par son équipe pédagogique. M. Coullier et M. Kowalczyk le matin pour le bacon and eggs et l'après-midi M^{me} Tainmont Laure pour les plätzchen, petits biscuits autrichiens, les sachertorte (chocolat, sucre glace, confiture, abricot).

L'ambiance, coupe du Monde oblige, était chaude, carnem-bert, jambon beurre, cornichons auraient sans nul doute pris le dessus, nos fervents supporters des bleus, clamant haut et fort, la bouche pleine de marmelade et de aphel-strüdel, la victoire de Zizou et de ses amis.



COMMÉMORATION DES DÉPORTÉS

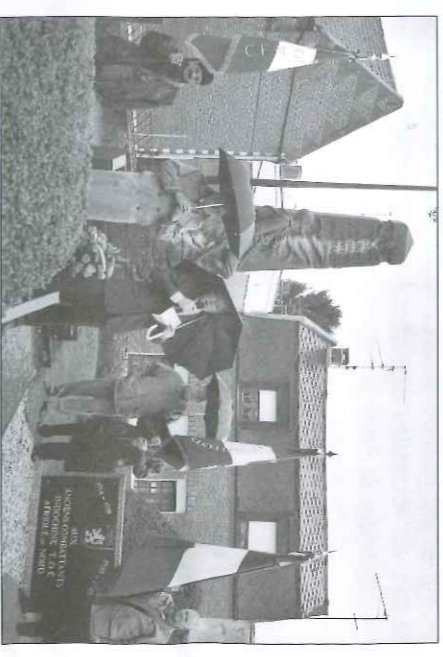
En l'absence de M. le Maire, excusé, M. Bernard Bouchart, 2^{ème} adjoint aux travaux, faisait office de Maître de cérémonies pour cette cérémonie 2006 commémorant la déportation.

Dans une brève et solennelle allocution il rappelle le souvenir des souffrances et tortures subies par tous les déportés sans distinction, dans les camps de concentration. Il rendait hommage au courage et à l'héroïsme de ceux et celles qui en furent victimes. Un nécessaire devoir de mémoire pour que de tels faits ne se reproduisent plus jamais, afin de construire sans cesse cet ultime rempart impénétrable contre cette folie des hommes.

Le silence faisait alors son office pour marquer les horribles nuits et brouillards parfois trop vite oubliés.

Nous associerons cette cérémonie à celle du 8 mai 1945 jour anniversaire de la capitulation de l'armée nazie, celle qui fut l'inspiration de ces inoubliables atrocités.

Bernard Bouchart



COMITÉ DES FÊTES DE L'EN DESSOUS



Avant de vous parler de nos festivités, je tiens à rendre un hommage à nos deux sociétaires bénévoles qui nous ont quitté : Louis Lemaire et Paul Degroote.

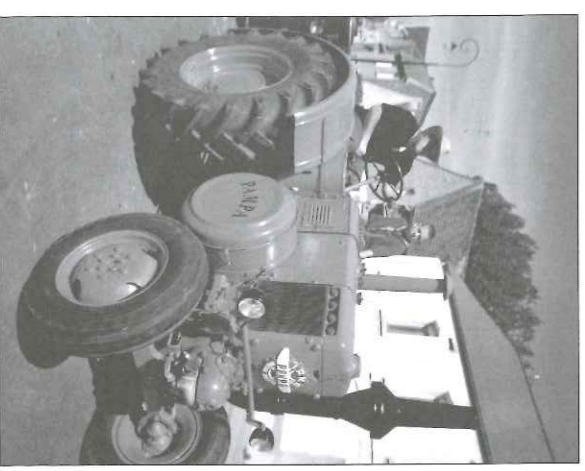
Louis à qui j'ai succédé, fût président du Comité de l'En Dessous de 1960 à 1981. Il était également membre du comité d'entraide aux anciens, du Club Cycliste et du Football où il traça le terrain bénévolement pendant des décennies avec son gendre Jacques Dehaut.

Paul vice président du Comité de l'En Dessous, membre du club cycliste, du CAM où il joua en équipe première avec ses deux fils. Il créa le comité des supporters dont il fût le président. Tous deux étaient de vrais sociétaires bénévoles et dévoués et participaient à toutes les manifestations. Nos festivités cette année, réduite par manque de moyens ont vu se dérouler un marché du terroir et une exposition de tracteurs anciens qui ont sillonné le village. Par contre le lundi matin, une braderie de



qualité a pu satisfaire la population. Le dimanche 15 octobre nous organisons notre repas annuel salle Aragon avec un orchestre de choix. Nous espérons que vous viendrez nombreux passer un bon moment de détente.

Le Président.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'HARMONIE COMMUNALE



Bilan satisfaisant pour M^r Denis Collet, président de l'harmonie communale, lors de la énième assemblée générale. Le groupe musiciens et choristes malgré l'importance du travail restant à effectuer, "est sur la bonne voie" !! Le but de l'harmonie restant à l'évidence de produire de la bonne musique, Starmania par exemple !. Connaissant la rigueur et le franc parler du nouveau directeur M^r Pierre Wuilbecq il incombe à chaque sociétaire de prendre conscience de la hauteur de leur engagement et d'explimer dans les meilleures conditions, leurs talents respectifs à partir de règles et de devoirs, comme l'assiduité aux répétitions et le sérieux qu'il faut apporter. L'École de Musique semble assurer une bonne relève, le nombre d'élèves étant important. De chaleureux remerciements étaient alors émis de la part du président à l'encontre de M^r Pierre Wuilbecq, le nouveau directeur, pour ses compétences, sa patience et son ambition aussi, le chef adjoint Stéphane Cacheux qui assure l'intérim, Delphine, sax alto qui a rejoint le groupe, Mélanie pour son travail de confection des partitions, M. Raymond Boulois qui intègre lui aussi le comité, ainsi que Sylvette Montet et Christian Darzin.

Ambiance champêtre pour la traditionnelle remise des prix de l'harmonie communale. M. Denis Collet président félicitait les élèves pour les résultats obtenus, et aussi pour leur tenacité et volonté d'apprendre la musique qui demande toujours plus d'efforts et de travail.

Il émettait une pensée pour les parents qui soutiennent et encouragent leurs enfants dans leur marche vers la perfection.

Des légitimes remerciements étaient dispensés à l'encontre de professeurs qui transmettent de par leurs compétences, le savoir, la technique, indispensables pour exercer cet art qui représente la musique. Il saluait enfin le directeur, Pierre Wuilberg, rigoureux et généreux à la fois, qui a su placer la barre à la juste hauteur donnant ainsi aux travaux le cachet nécessaire pour créer la bonne harmonie entre choristes et instrumentistes.

Au sein de l'association, le Monde n'est pas forcé-



ment "stone" et les serveurs, automates non plus !! Le pot de l'amitié offert par la municipalité représenté par Raymond Menard était partagé dans les jardins du "château", vins et chansons allant "de paires" à l'évidence, peut-être voire sans doute avec modération pour l'un !!

A.M.G

REMISE DE PRIX DE L'HARMONIE COMMUNALE

22^{me} FÊTE DU PRINTEMPS CULTUREL

Dimanche 23 avril 2006, M. Denis Collet, président de l'harmonie communale, recevait dans la salle Aragon un public fidèle et nombreux pour la 22^{me} fête du printemps culturel. Comme à l'accoutumée il remerciait la municipalité et les commerçants pour l'aide apportée lors de cette manifestation. MM. Wuilberg et Cacheux, directeur et sous directeur de l'harmonie, assistés de Laurence qui présentait les morceaux choisis, produisaient alors un spectacle de qualité à partir de partitions de Verdi, Rossini, Bernstein, Strauss etc. . . . Cette année la "société de Blangies", des voisins belges, était invitée, une musique qui se vérifiait sans frontière où la barre tant par sa qualité que par son degré demeurerait haute !!

A.M.G



TOURNOI DE QUARTIER



1^{re} édition et 1^{er} succès pour cette manifestation organisée par M. Jean-François Michiels coordinateur jeunesse en partenariat avec la municipalité représentée par les adjointes respectives à la jeunesse et aux écoles, M^{mes} Décamps et Hébart.

Près de 50 jeunes se disputèrent ainsi le ballon qui avait sans nul doute, cette année, quelques accents de coupe du Monde.

D'autres jeunes d'Aulnoy les Valenciennes, de Douchy, de la Chasse Royale étaient invités, reflétant ainsi un bel exemple d'intercommunalité. Hocine, notre référent municipal, contenait fougue et ardeurs de ces vedettes en herbe par un arbitrage juste et rigoureux.

Mainig I remportait le tournoi, suivi d'Aulnoy et Mainig II. Douchy et Chasse Royale se partageant les 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} places.

Expérience sans doute à renouveler, dixit M. Michiels, convenant que le football demeure un vecteur universel de camaraderie et de fraternité !

A.M.G

12^{me} GALA TOP DANSE 2006



Samedi 10 juin 2006, l'amicale laïque représentée par son président André Filinois accueillait un public nombreux lors du Gala TOP DANCE 2006 orchestré par sa directrice Sonia Glineur. M. Filinois rappelait lors de ses propos de bienvenue, l'anniversaire de l'association qui fête son

50^{me}, et les diverses activités qu'elle exerce. Il remerciait publiquement tous les animateurs de ces activités qui se dévouent semaine après semaine, bénévolement avec constance et compétence.

Il saluait la Municipalité pour son soutien matériel et financier, les services techniques municipaux. Le groupe TOP DANCE relève d'un effectif de quelques 90 jeunes qui s'expriment dans la détente et la bonne humeur. Il exprimait enfin toute la reconnaissance aux animatrices Sonia Glineur, Perrine, Annie, la costumière et intendante.

Le spectacle prenait alors son cours au son de musiques modernes et de chorégraphies savamment adaptées.

A.M.G



FÊTE DE L'ÉCOLE DU CENTRE



Samedi 17 juin se tenait sous le nouveau préau, la fête de l'école du Centre. M. le Maire, Philippe Baudrin, se félicitait des travaux effectués à ce jour d'un montant avoisinant le million d'Euros, désormais élèves et équipes pédagogiques jouissent d'un bel outil pour permettre à nos jeunes élèves d'apprendre et de sépanourir dans un environnement plus adapté encore. Il remerciait le personnel enseignant pour son implication et les résultats et souhaitait à l'ensemble du parterre de bonnes et profitables vacances. M. Jean-Paul Payen, directeur, intervenait à son tour pour donner un bilan moral de l'année écoulée et remerciait également l'équipe pédagogique, les intervenants extérieurs qu'ils soient parents, enseignants à la retraite (M^{me} Barra, M^{me} Lesnes) ou en activité comme M. J.-M. Conteur qui a fait découvrir Maing aux élèves de cycle 3.



L'amicale laïque était citée pour le financement de plusieurs sorties, la municipalité pour les travaux, les élus pour leur écoute et dévouement. A la ren-

trée, l'école comptera une classe supplémentaire, de 180 élèves l'effectif passera environ à 210. M^{me} Andouche-Pelabon qui habite Maing depuis peu, aura la charge de cette nouvelle classe. Dernier changement, le jour de la rentrée : le 4 septembre, seuls les élèves de CP et deCE2 rentreront le matin, les autres l'après-midi.

Jean-Paul Payen,
Directeur de l'école.



FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Tout était prévu pour offrir à nos bambins la plus belle récompense qu'ils méritent. Celle de se produire devant leurs parents, dans un spectacle que l'on sentait étudié, préparé, tant au niveau des costumes qu'à celui des thèmes abordés. La pluie ingrate, en décidait autrement par son fatal couperet.

A.M.G



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAM

Samedi 24 juin, M. Djamel Aït Ouaili, président du club Maingéois, accueillait M. le Maire, l'adjointe aux sports, Corine Collet, pour sa traditionnelle assemblée générale.

M. le président ouvrait la séance par la déclinaison d'un bilan moral mitigé.

Les points positifs :

- ▶ Investissements des éducateurs et dirigeants
- ▶ des parents accompagnateurs
- ▶ dynamisme de l'association à travers l'arbre de Noël, le tournoi des jeunes, le calendrier
- ▶ distribution du bulletin municipal, participation à la vie communale (foulées, fêtes médiévales)
- ▶ un bilan sportif encourageant aux vues des résultats
- ▶ un bilan comptable et financier rigoureux et en équilibre
- ▶ le soutien financier de la Municipalité, sans faille et en progression depuis 5 ans.

Les points négatifs :

- ▶ le comportement inadmissible de certains joueurs lors de la rencontre contre Raismes
 - ▶ le manque de rigueur de certains éducateurs
 - ▶ la gestion de certains matériels et des équipements
 - ▶ la buvette qui a subi quelques 4 infractions
 - ▶ l'équipe féminine qui demeure à l'état de projet
 - ▶ les licences impayées !!
 - ▶ le souhait ardent d'obtenir un club house.
- Cependant malgré ces points négatifs, l'optimisme était de rigueur chez les joueurs et dirigeants.

L'évocation des droits et devoirs de chacun a été évoquée dans de justes et réalistes termes.

C'est ensemble que l'on gagne, avec passion, dans le seul soucis d'offrir sans cesse ce vecteur universel que représente le football, celui de la fraternité. En s'exprimant avec ses différences, son talent tout en contenant tougue et débordements, le beau Jeu est à ce prix, et l'image du club aussi.

Propos que relevait M. le Maire Philippe Baudrin, qui rappelait lors de son intervention le riche tissu associatif local où les demandes de subventions deviennent de plus en plus pressantes, où des choix difficiles sont très souvent à faire. Il confortait joueurs et dirigeants dans la poursuite de la part de la municipalité d'un soutien constant, mais aussi d'une forte et étroite collaboration.

Des propos appuyés par l'adjointe aux sports.

La réunion se poursuivait par la présentation des objectifs futurs avec la structure jeune qui demeure un atout majeur.

L'accueil des arrivants

Les changements comme : délégué de terrain fixe, nouvel organigramme, absence de championnat pour les poussins, l'assurance pour les bénévoles (1,52 Euros), les réunions "au coin du feu", riches d'enseignements, la visite médicale qui aura lieu le 30 août 2006 de 14 h à 17 h, enfin les chaussettes qui par mesure d'hygiène et pour soulager le fidèle secrétaire Marcel Glineur seront désormais sous la responsabilité propre des joueurs.

Avec l'arrivée de nouveaux dirigeants et éducateurs, la rentrée 2006-2007 s'annonce sous les meilleures auspices, c'est le vœu pieux du président ainsi que de M. le Maire, conscient du travail effectué pour apporter une paix collective au sein de notre bonne vieille cité, toutes générations confondues.

A.M.G

